

*Proletaires
de tous les pays,
peuples et nations
opprimés,
unissez-vous !*

Organe central
du Parti
Communiste Révolutionnaire
marxiste léniniste

pour le socialisme

6F

N°51

QUINZAINE DU 14 AU 27 OCTOBRE 1981

Pour que ça change vraiment

LE CHOIX

DE LA LUTTE



Publications
 de tous les pays
 de tous les continents
 de tous les secteurs
 de tous les classes ?
 Organe central
 du Parti
 Communiste International
 Révisé à Paris

pour le socialisme

BI-MENSUEL

QUINZAINE DU 14 AU 27 OCTOBRE 1981

N° 51 — 6 F

Directeur de publication : R. Rodriguez

Commission paritaire : n° 62 712

Imprimerie IPCC (Paris)

Pour toute correspondance
écrire à :

POUR LE SOCIALISME
 c/o FRONT ROUGE
 BP 68
 Paris 75 019

Compte bancaire :
 BNP 271 - 659 - 66

SOMMAIRE

4-5

LE PCF ET SON CONGRES : Depuis 1956, un décalage ne s'est-il pas opéré entre les aspirations populaires nées de l'évolution de la société et les réponses politiques du PCF ? La question, alléchante, est posée par la direction du PCF elle-même à l'occasion de la préparation du 24^e Congrès. Aucune illusion n'est cependant possible : pour Marchais et son équipe, le fameux « décalage » a été comblée dès le 22^e Congrès de 1976. C'est donc sur la base du même projet que le PCF entend mener congrès, en cherchant de bien hypothétiques perspectives susceptibles de faire remonter l'influence électorale de ce parti.



6-7

PARTI SOCIALISTE : Le Parti Socialiste réunit son congrès à la fin du mois à Valence. Congrès important s'il en fut, puisqu'il survient après la mainmise du PS sur le pouvoir. De fait, deux thèmes sous-jacents vont parcourir ce Congrès : comment le PS, né et grandi dans l'opposition, va-t-il se muer en parti de gouvernement sans perdre ses capacités attractives ? Et comment vont évoluer les contradictions entre les militants sensibles au mouvement sociale et un appareil du parti contraint au « réalisme » gouvernemental ?



8

ACTUALITE DU COMMUNISME ? Réflexion et débat, ainsi peu se résumer la dimension que doivent revêtir les Assises « Actualité du communisme ? » aux yeux du collectif qui en assume la préparation. Cette initiative doit constituer un moment de confrontation entre des militants unis par la volonté de réfléchir à un renouvellement de la perspective révolutionnaire.

10-11

LUTES : Depuis la fin du mois de septembre, les luttes ouvrières connaissent un incontestable regain. Il y a Renault, bien sûr, mais aussi la SNCF sur laquelle nous fournissons des premiers éléments d'enquête. Nous essayons par ailleurs de souligner les caractéristiques des mouvements actuels.



12

NANTES : Samedi dernier, plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Nantes pour réclamer le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne. Au-delà de la revendication, c'est le problème concret de l'identité culturelle et économique des régions qui est ainsi posé.



13-15



POLOGNE : Notre envoyé spécial à la deuxième session du Congrès de Solidarité rend compte de quelques-uns des traits saillants de cette importante manifestation. Nous publions par ailleurs dans son intégralité, la résolution sur l'autogestion qui a été adoptée par le mouvement polonais.

16

INEGALITES : En publiant un tableau relativement complet des inégalités en France, le ministère de la Solidarité a adressé un véritable réquisitoire contre la politique suivie depuis sept ans : oui, les inégalités se sont largement accrues.

Abonnez-vous
à *Pour le Socialisme*

Publications
 de tous les pays
 de tous les continents
 de tous les secteurs
 de tous les classes ?
 Organe central
 du Parti
 Communiste International
 Révisé à Paris

pour le socialisme

20 numéros : 100 F
 1 an : 200 F

Les tarifs d'abonnement
changeront le 15 novembre.

Assises

«Actualité du communisme ?»

EST-CE bien raisonnable de se réclamer encore du communisme dans la France des années quatre-vingt ? Après le ras-de-marée électoral du Parti Socialiste la question peut paraître, au mieux, incongrue ou passéiste. Après les multiples déviations et perversions subies par la perspective socialiste dans nombre de pays qui s'en réclament, elle peut paraître, au pire, comme l'expression d'une démarche totalitaire en germe.

L'initiative des Assises sur l'actualité du communisme, dont la tenue est prévue pour le début de l'année 1982, apparaît ainsi bien téméraire, et bien folle l'ambition fixée, à savoir réfléchir et — si possible — apporter des éléments de réponse à cette interrogation.

● Le communisme retarde-t-il sur la vie ? La réponse ne fait aucun doute si l'on assimile communisme à PCF. La politique de ce parti apparaît en effet de plus en plus nettement contradictoire avec les aspirations nouvelles qui traversent la société française. Dans les rangs mêmes du PCF nombreux sont aujourd'hui les militants qui s'interrogent sur cette inadéquation entre la politique de leur parti et la réalité des contradictions de notre société et sur l'impasse stratégique sur laquelle elle débouche.

● Y a-t-il alors place en France pour une « politique spécifiquement révolutionnaire et démocratique », qui se démarque à la fois de celle menée par le Parti Socialiste et du vide des perspectives qui est celui du PCF aujourd'hui ?

● Est-il possible de définir une stratégie novatrice de transformation sociale qui prenne en compte les transformations subies par la société française et les modalités nouvelles de contestation et de lutte anticapitaliste qui s'y sont faites jour, notamment depuis Mai 68 ?

● Et comment, tout en poursuivant cette réflexion, faut-il se situer par rapport à l'expérience de gauche en cours dans le pays ? Quel rapport construire envers le Parti Socialiste ?

Telles sont quelques unes des questions politiques importantes que les initiateurs des Assises ont décidé de placer au centre de leurs réflexions et de leurs débats.

Réflexion et débat : ces deux mots résument bien la

dimension que doivent revêtir les Assises aux yeux du collectif d'organisation qui en assure la préparation. Cette initiative doit constituer un moment de débat et de confrontation entre des militants d'horizons politiques divers mais qu'unit la volonté de réfléchir à un renouvellement de la perspective révolutionnaire.

Le collectif d'organisation (auquel participent pour l'instant des militants oppositionnels du PCF ou d'anciens membres de ce parti, regroupés au sein du mouvement du Manifeste Communiste ou du Forum des Communistes Critiques, des militants du PCR, de l'OCT, de l'AMR et auquel s'associent également la revue *Que Faire Aujourd'hui* ? et l'institut Gramsci) se veut d'ailleurs largement

ouvert à tous ceux qui se sentent concernés par la réflexion proposée par les Assises.

Afin de favoriser ce large débat souhaité, des collectifs locaux ont commencé à se mettre en place (si vous désirez prendre contact au niveau de votre localité, écrivez à *Pour le Socialisme* et nous vous transmettrons l'adresse la plus proche) et les premières contributions sur les questions à l'ordre du jour des Assises commencent à circuler. Le texte d'appel aux Assises (ci-joint) paraîtra prochainement dans la presse avec la liste de ceux qui appellent à leur tenue. Vous pouvez apporter votre contribution à cette initiative en le faisant connaître autour de vous et en réunissant des signatures (les adresser au journal).

Le texte de l'appel

Le succès électoral de la gauche ouvre des perspectives nouvelles et crée une situation plus favorable pour faire reculer toutes les formes d'oppression : économiques et politiques mais aussi sociales et culturelles. Ce succès peut aussi permettre de promouvoir de nouvelles formes de solidarité internationale.

Mais rien n'est joué. La participation active de toutes et tous à la vie locale et sur les lieux de travail, l'expression affirmée des besoins et des revendications, l'organisation des actions syndicales et politiques indispensables doivent venir relayer la victoire électorale. Le gouvernement et les partis de gauche seront jugés aux actes de leur politique.

L'ampleur des perspectives ne doit cependant pas dissimuler la crise des institutions que le mouvement ouvrier s'est forgé au cours de son histoire. Cela est tout particulièrement vrai de l'identité et des idéaux communistes.

Ceux-ci animent une partie importante des électeurs et des militants qui ont contribué à la victoire. Mais

cette identité et ces idéaux sont trahis et défigurés à l'étranger par les pays qui s'en réclament ; vidés, ici même, par la politique actuelle du PCF, de tout contenu cohérent, progressiste et mobilisateur ; entravés, dans l'extrême-gauche, par un repli général sur des particularismes réducteurs.

Ainsi, au moment où la gauche arrive au pouvoir, après plus de vingt ans de combats, la question se pose de la persistance et de l'adéquation d'une politique spécifiquement révolutionnaire et démocratique.

Il existe pourtant de nombreux militants qui se réclament de ces traditions et aspirent à redéfinir le contenu les voies, et les moyens d'un véritable changement de société. Ils ou elles sont issu(e)s d'expériences différentes : des partis de gauche, et notamment du PCF ; des diverses composantes de l'extrême-gauche ; du mouvement syndical ; des mouvements sociaux qui ont donné un

éclairage et une dimension nouvelle aux luttes de ces dernières années. L'importance de l'enjeu impose que, tous ensemble, nous engagions, à travers un large débat, une réflexion approfondie sur la situation politique nouvelle et sur les références mêmes sur lesquelles s'est construit le combat anticapitaliste dans notre pays.

Dans ce but, nous organisons à Paris, des Assises sur le thème : « **Actualité du communisme ?** »

Nous proposons de discuter des questions suivantes :

● La crise des modèles communistes :

— le socialisme réellement existant à l'heure de la lutte des ouvriers polonais.

— la crise du PCF : quels enjeux ? Quelles perspectives ?

● Quelles propositions pour un véritable changement ?

— comment situer nos actions dans le cadre de l'expérience de gauche en cours ? Comment apprécier

la politique du PS quelques mois après son accession au pouvoir ? Quelle est la nature exacte du phénomène réformiste dans les années quatre-vingt ?

— nationalisations et droits nouveaux des travailleurs ; nouvelle politique internationale ; régionalisation et décentralisation : quelles revendications, quelles perspectives de lutte ?

● La profonde transformation de la société française, le bouleversement de sa structure sociale, la création de nouveaux mécanismes d'oppression ont donné naissance à de nouvelles formes de contestation (par exemple, compte tenu de leur diversité, le mouvement des femmes ou le mouvement écologiste). Leur action modifie-t-elle la délimitation des forces sociales engagées dans la lutte pour une autre société ? En quels termes se pose aujourd'hui le problème des alliances de classe et du rôle propre de la classe ouvrière dans cette lutte ?

Tout à commencé en 1956

Pour expliquer son recul, le PCF entend porter « un regard autocritique » sur ses 25 dernières années. Mais la montagne accouche d'une souris...

LE 24^e Congrès du PCF, qui se tiendra au début du mois de février 1982 et dont le texte préparatoire vient d'être publié, s'annonce comme devant être celui d'une réflexion d'ampleur et même, si l'on en croit les dirigeants, celui d'une remise en cause de « plusieurs décennies de pratique politique ». Toujours selon les dirigeants, il n'y sera rien moins question en effet que de la stratégie du PCF depuis 25 années ?

On imagine aisément le pourquoi d'une telle « remise en cause » : la crise interne ouverte au lendemain de l'échec de la gauche en 1978 se poursuit, comme en témoignent la vague d'exclusion qui vient de frapper les animateurs du « courant Fiszbin » et les interrogations qu'elle suscite bien au-delà des rangs de celui-ci. Parallèlement à cette crise, et en concomitance avec elle, la direction du PCF se doit d'expliquer le retentissant échec de la campagne de Marchais à l'élection présidentielle, et les modifications considérables intervenues dans les rapports de force à gauche.

Amorcée immédiatement après les législatives avec le rapport de Marchais au Comité central des 25 et 26 juin, la réflexion du PCF s'est poursuivie cet été, avec notamment la publication dans les *Cahiers du Communisme* d'une étude de Félix Damette et d'une intervention de Francette Lazard à l'école centrale des cadres du PCF. Ce sont ces textes que nous allons prendre en compte, dans la mesure où ils préfigurent effectivement le projet de résolution finalement soumis, à discussion.

«Dérive historique»

La remise en cause, n'en doutons pas, est profonde. Ne lit-on pas, sous la plume de Félix Damette analysant la « *Facture politique payée le 26 avril* » que le PCF est conduit maintenant « à porter un diagnostic d'ensemble sur la période, avec une tonalité nettement autocritique ; nous avons appliqué dans un contexte nouveau, sur des

enjeux nouveaux, les formes traditionnelles de l'union, élaborées au cours des décennies précédentes. Du point de vue de la démarche politique elle-même, nous avons fonctionné en « dérive historique », en appliquant nos expériences passées sans assimilation critique suffisante, sans réflexion approfondie sur les conditions nouvelles de la vie politique et leur base sociale ». Et Félix Damette de poursuivre, pour faire bonne mesure : « Ces difficultés sont apparues nettement en 1968, et c'est peut-être là que l'on peut mieux mesurer le fameux retard à l'élaboration stratégique. En 1968, et dans les années qui ont suivi, nous avons raisonné et agi beaucoup plus à partir de notre expérience passée qu'en fonction des questions nouvelles qui pourtant éclataient avec force. En 1968, en particulier, nous avons répondu à un grand mouvement populaire en proposant comme solution une forme d'union programmatique en décalage par rapport au mouvement social. Ce décalage renvoie à la grande question des rapports entre politique et société ».

La critique sur les « formes d'union » n'est, pour partie, pas nouvelle. Le 23^e Congrès de 1979, après donc la rupture de l'union de la gauche et pour la justifier, expliquait déjà combien la conception même d'un programme commun avait pu être « stérilisante » puisqu'elle aboutissait à tout faire dépendre d'un « accord au sommet » « sans véritable intervention des masses ». Cette fois-ci pourtant, et toujours selon les dirigeants du PCF, les choses vont plus loin, la nouvelle problématique étant succinctement la suivante : alors que depuis 1958, la société française a considérablement évolué quantitativement « croissance de la production et de la consommation » et surtout qualitativement « mutation des modes de vie et de consommation », le PCF a continué à mettre en avant des solutions dont il est dit qu'elles avaient fait leurs preuves auparavant : d'un côté un corps de références doctrinales rigides, puisant leurs racines dans le marxisme-léninisme et l'expérience soviétique,



Les années soixante expliquent-elles l'échec de 1981 ?

et de l'autre la mise en avant de propositions « unitaires » avec le PS à l'image du Front Populaire ou du Conseil National de la Résistance.

Et voilà...

Sans doute le PCF a-t-il avancé avec par exemple la « décou-

verte » des mécanismes du capitalisme monopoliste d'Etat, dans les années soixante, ou l'abandon de la référence à la dictature du prolétariat au cours de ce 22^e Congrès « prémonitoire » de 1976. Il n'en reste pas moins que jusqu'à ces dernières années, il n'a pas su « prendre en charge les grandes aspirations qui travaillent la société française et qui sont capables de la faire avan-

cer. La dignité : volonté d'être respectés et d'être responsables en premier lieu dans le travail et plus largement dans toutes les composantes de la vie sociale. La sociabilité : recherche d'une nouvelle qualité de la vie en collectivité, d'un nouveau contenu ; il s'agit d'inventer le mode de vivre ensemble des temps

SUITE PAGE 5

modernes. L'élargissement du champ de l'existence : les moyens techniques d'aujourd'hui permettent et appellent tout à la fois un allongement du temps hors travail et un enrichissement de son contenu, étant entendu que la liberté doit aussi avoir sa place dans le temps de travail ».

Pendant qu'il prenait ce retard sur la réalité, le PCF a vu se développer à ses côtés, grâce au programme commun, une force réformatrice capable, elle, de s'articuler à ces problèmes. D'où l'essor irrésistible du PS. Amorcant la « rectification », les 22^e et 23^e Congrès sont arrivés trop tard, car « sous la pression intense d'une campagne extrêmement dure, ces analyses n'ont pas ou peu été suivies de développements concrets. La priorité est demeurée exclusive, ce qui a mutilé l'expression de toute notre politique, y compris dans la classe ouvrière elle-même ».

Et voilà donc, Madame, pourquoi votre fille est muette, et pourquoi le PCF a fait le 26 avril un bond de 45 ans en arrière dans ses résultats électoraux...

L'ennui, dans ce raisonnement tel qu'il est formulé par les « penseurs » du PCF et tel qu'il sera adapté à l'usage du 24^e Congrès, c'est qu'il cache beaucoup de choses.

Au-delà des péripéties

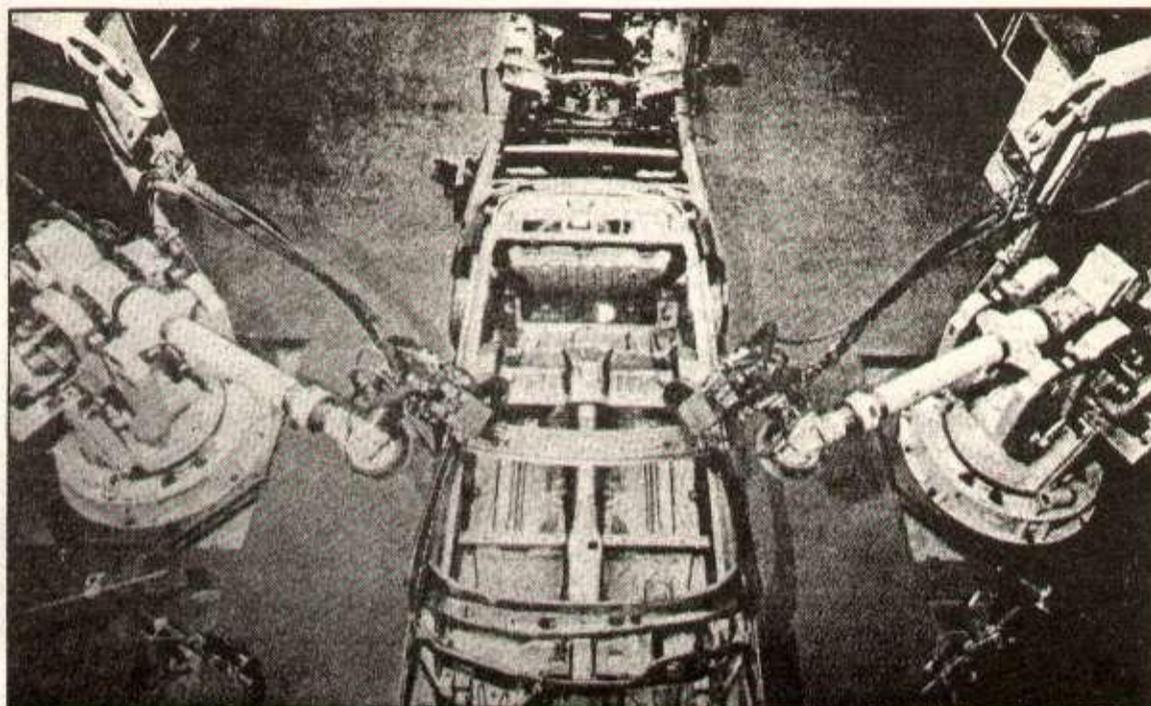
On remarquera d'abord l'habileté avec laquelle le réexamen de plusieurs décennies permet à bon compte d'occulter la période 1977-1981, celle des attaques à outrance contre le PS, mais aussi celle de Vitry ou Montigny. D'un point de vue strictement tactique, Marchais, Fiterman et quelques autres ont sans doute tout avantage à ce que la discussion se déroule autour de l'attitude du PCF dans les années soixante plutôt que de regarder de plus près ce qui s'est fait jusqu'à il y a quelques mois encore... Au-delà des péripéties,

cette discussion aurait pourtant quelque intérêt. Car enfin, trois hypothèses s'ouvrent ici pour expliquer cette période récente.

On peut penser par exemple que le 22^e Congrès, communément présenté comme « novateur » et symbole d'« ouverture » n'a pas été suivi d'effets au lendemain de la rupture de l'union de la gauche, comme en témoignent les déboires de la fédération de Paris, pour ne citer que celle-ci ; auquel cas, outre qu'il faut s'interroger sur cette direction qui ne respecte par les orientations de congrès, il faut constater aussi que l'ouverture en question n'était qu'un avatar tactique, transformable selon la conjoncture : ouverture en 1976, sectarisme outrancier par la suite, et ouverture de nouveau : cela augure mal des véritables intentions du PCF !

Une deuxième hypothèse est envisageable : celle d'une « mauvaise » ou « partielle » application des 22^e et 23^e Congrès, sous « la pression intense des faits ». Il resterait alors à trier le bon grain de l'ivraie : le sacage d'un foyer de travailleurs immigrés à Vitry, à condamner ou pas ? Le soutien, très explicite et de Moscou, à l'invasion de l'Afghanistan, bavure ou pas ? A ce jour, aucune des actions ou prises de position qui ont marqué la pratique du PCF durant ces quatre dernières années n'a été ouvertement critiquée par Marchais et les siens, bien au contraire...

Reste enfin une troisième hypothèse : la « stratégie autogestionnaire » amorcée en 1976, développée en 1979, représentée pour le PCF la sortie du tunnel. Elle est, selon Félix Damette, « celle qui correspond aux problèmes et à l'état de notre société ». On conçoit donc qu'il serait mal séant pour la direction de s'apesantir sur l'application d'une politique jugée bonne, et qui a fait perdre en trois ans plus de deux millions d'électeurs au PCF.



La non-prise en compte des dégâts du progrès, un des « décalages » du PCF.

Quant au fond...

Sans doute, ici la « réflexion autocritique » du PCF non seulement atteint ses limites, mais même se dégonfle comme une baudruche. Il suffit pour s'en convaincre de reprendre le raisonnement. Le PCF est secoué par une crise interne, et subit un revers électoral considérable. Les militants s'interrogent, et la direction doit accompagner la réflexion dans le cadre de la préparation du prochain Congrès. Normal. Plutôt que de limiter cette réflexion à la critique d'actes ponctuels ou partiels, c'est entend-on dire, la stratégie qu'il faut remettre en cause. Beaucoup de militants sont également parvenus à cette conclusion. Il est alors constaté que le fossé s'agrandit entre ce que sont les aspirations populaires et les réponses politiques du PCF.

Les mutations de la société, qui ont fait naître ces aspirations, sont décrites en des termes pour partie discutables sans doute, mais qui cependant ne sont pas aux antipodes de la réalité.

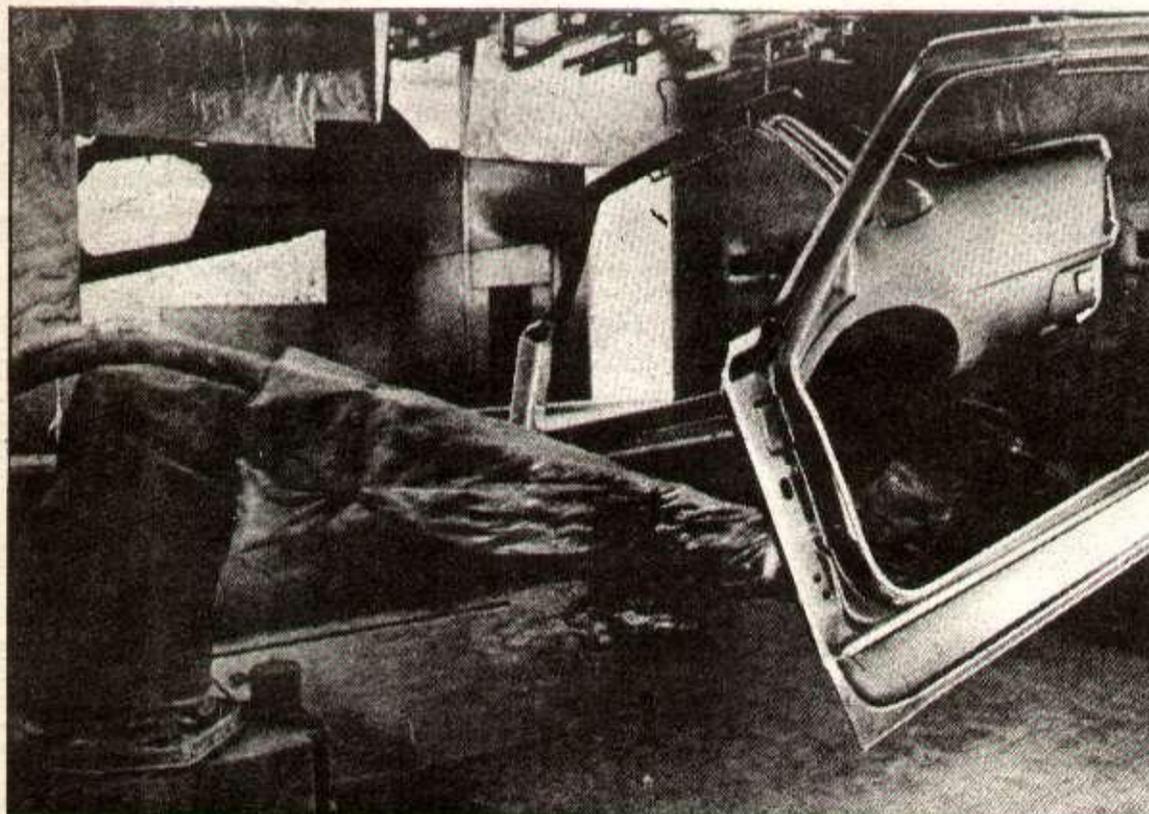
De tout cela devrait découler une conclusion bien logique : les réponses politiques du PCF, sa stratégie, sont mauvaises. Eh bien non ! D'abord, par un curieux mais explicable glissement, la stratégie, réponse politique globale, se réduit bien vite en « un élément décisif de celle-ci, la politique d'union ». Ce qui est remis en cause dans le projet de résolution du Congrès, par exemple, ce n'est plus la manière dont le PCF s'est situé par rapport aux évolutions de la société et le projet politique et social qu'il propose, mais simplement les formes d'union mises en œuvre pour y parvenir. En quelque sorte, la fameuse autocritique sur plusieurs décennies ne concernerait que les moyens mis en œuvre pour parvenir à un « socialisme » dont le contenu n'est pas le moins du monde évoqué. Les années antérieures ont pourtant fait la preuve qu'au-delà des tactiques politiques, c'est le fossé entre ce que sont les aspirations populaires et la société qu'envisage le PCF dans son projet qui s'est effectivement élargi. La manière dont le PCF s'est trouvé en contrepied de tous les nouveaux mouvements sociaux, la manière dont il se situe par rapport à la technocratie nucléaire, à la robotisation, à l'informatique, au progrès en général... en témoigne.

Au-delà des grandes remises en cause depuis 25 ans, le PCF n'entend donc pas toucher à ce qui demeure le fond, à savoir son projet de société élaboré au fil des années soixante-dix.

Mais il y a plus encore. Dans la même foulée, les dirigeants du PCF disent constater leur « retard dans l'élaboration stratégique », à cause de l'échec électoral, mais ils précisent immédiatement que ce retard est déjà comblé, grâce aux 22^e et 23^e Congrès ! Le 22^e Congrès ayant « brisé l'hypothèque théorique » avec l'abandon de la référence à la dictature du prolétariat, et le 23^e Congrès ayant, lui, permis l'éclosion d'une « démarche » nouvelle, la « démarche autogestionnaire ». Ainsi donc, la réponse est déjà fournie à ceux des militants qui remettraient effectivement en cause la stratégie : oui des retards ont bien été pris, oui il a existé une inadéquation entre aspirations populaires et réponses du PCF, oui il faut réfléchir à tout cela, mais la solution est déjà connue : il s'agit de poursuivre ce qui a été fait depuis 1976.

Le projet reste le même, la démarche aussi, et la montagne accouche d'une souris. Reste donc, après s'être donné bonne conscience, ou bonne image, en regardant d'un œil critique le passé lointain, à « mieux mettre en œuvre » la politique suivie depuis près de cinq ans. C'est finalement, l'objet du 24^e Congrès.

Nicolas DUVALLOIS



Lire notre article en page 9.

Un débat de
Rencontres Communistes Hebdo
Le travail et la crise

Un Congrès pour quoi faire ?

A Valence les 23, 24 et 25 octobre, la direction du PS compte se donner les moyens de prévenir les tentations centrifuges qui pourraient gêner l'action gouvernementale

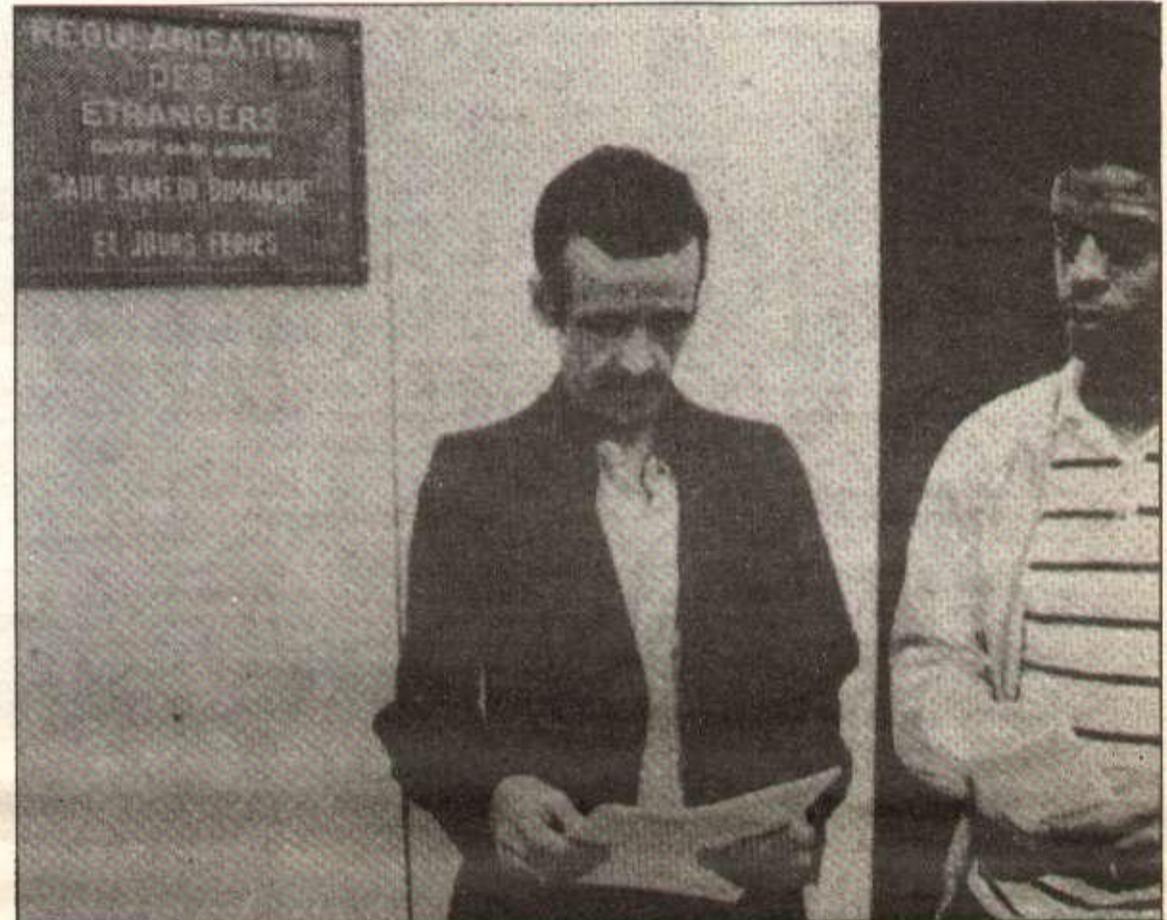
Le Congrès du Parti Socialiste, moins de six mois après l'élection de François Mitterrand, sera fort différent des précédents, à plus d'un titre. En premier lieu, bien sûr, parce qu'il assume la charge du gouvernement, et qu'un des problèmes qui se posent à ce congrès est de redéfinir le rôle et le fonctionnement du parti dans la nouvelle donne politique. Un parti qui dispose évidemment d'atouts importants, en raison de sa place dans les allées du pouvoir, mais qui souffre aussi de contradictions qui peuvent être à termes fragilisantes.

La reconstruction du PS, entreprise après le Congrès d'Epainay en 1971, s'est effectuée tout entière dans une situation d'opposition. A ce titre, il a pu s'attirer des sympathies dans nombre de secteurs du mouve-

ment de masse non liés au PCF. Dans cette période, et tout particulièrement dans les deux dernières années, il a développé une politique systématique de relations suivies avec les organisations politiques, syndicales et associatives, le PCF et la CGT seuls se refusant à ces discussions. Nombre de militants du mouvement associatif, dont les revendications faisaient l'objet de soins attentifs, ont ainsi été amenés, même avec des réticences, à considérer le vote pour ce parti comme la traduction politique obligée de leur engagement militant.

Centrales socialistes

A présent, la réalité du pouvoir est là. La gestion des mécontentements n'est plus désormais à



l'ordre du jour. Il s'agit, au pouvoir, de faire des choix, qui ne peuvent pas satisfaire tout le

monde, et les frustrations enregistrées ne manquent pas d'avoir des effets dans les rangs mêmes du Parti Socialiste. Des frictions assez importantes sont ainsi apparues sur la question des radios libres ou des nationalisations. Les problèmes survenant au sujet du programme électro-nucléaire sont assez typiques du genre de difficultés auquel son accès au pouvoir confronte le PS.

Dans l'opposition, il avait l'habileté d'affirmer son soutien aux mouvements qui se dressaient contre l'implantation de centrales nucléaires. On avait pu dire, en exagérant à peine, que le PS réalisait le paradoxe d'être pour le nucléaire en général et contre toute construction de centrale en particulier. Cette dialectique, déjà difficile à manier sous l'ancien régime, devient évidemment totalement impossible aujourd'hui : puisqu'on a choisi de développer la construction de nouvelles tranches, on peut abandonner tel ou tel projet, mais pas tous.

La déception ne touche donc pas seulement les militants anti-nucléaires, mais aussi des militants socialistes qui avaient combattu à leurs côtés, et des élus qui, souvent, avaient fait du refus de telle ou telle centrale un thème de campagne. C'est ainsi que Robert Malgras, député socialiste de Thionville, s'est élevé publiquement, à l'Assemblée nationale, contre la construction de deux tranches supplémentaires à

la centrale de Cattenom, située sur sa circonscription. Il nous rappelle que la construction de cette centrale, depuis le début, s'est heurtée au refus des organisations locales du PS, ainsi que de la CFDT, des écologistes, et même, à l'époque, du PCF et de la CGT. Il n'a pas changé d'avis : « La Lorraine n'a pas besoin de deux tranches de plus. Ses besoins en électricité sont couverts ». Et il estime plus urgent de développer sur place les énergies locales, comme le charbon, l'hydroélectricité ou la récupération des gaz des hauts fourneaux. Il est clair en tout cas pour lui que la fédération de la Moselle du PS, qui s'est engagée depuis longtemps sur cette question, ne saurait se déjuger. Mais il ne met guère d'espoir dans le congrès pour régler le problème dans le sens qu'il souhaite.

Les difficultés apparues avec le texte sur l'immigration sont de même origine. Ayant des liens avec nombre d'associations de solidarité avec les travailleurs immigrés, le PS avait multiplié les propositions généreuses, notamment dans un projet de loi déposé en 1978. Aujourd'hui au gouvernement, il propose un texte qui, en dépit de ses aspects positifs, ne correspond guère aux préoccupations des associations concernées (1). D'où l'émoi d'élus et de nombre de militants socialistes, membres

société

C'était en octobre 1977... (Paru dans l'Unité).

ARRÊTER LA LOCOMOTIVE NUCLEAIRE

« Comment arrêter une locomotive lancée à 400 km à l'heure ? Difficile, mais les socialistes s'orientent vers une pause du programme nucléaire »

Plus de « tout-nucléaire ». Ce refus ne suffit pourtant pas à définir un programme énergétique. Le comité directeur du Parti socialiste, qui s'est réuni dimanche dernier sur ce thème, n'a pas encore tranché la question, mais il a déjà précisé quelques propositions.

D'abord, l'unanimité est réalisée sur la condamnation de la politique gouvernementale : un programme décidé dans le secret technocratique, qui repose essentiellement sur un recours massif et accéléré à l'électricité nucléaire, sans qu'une politique sériuse d'économie d'énergie soit mise en place. Une politique d'ailleurs doublement mise en échec, puisque le programme est



chaque jour plus contesté et qu'il prend un retard considérable face aux problèmes économiques et techniques qu'il rencontre. Le surrégénérateur lui-même a déjà six mois de retard, dus aux incertitudes provoquées par les arrêts successifs de Phénix.

Quant à l'usine de retraitement de La Hague, ses travailleurs en réclament l'arrêt pour un an, ce qui permettrait de « remettre en état l'outil de travail ».

Mais ce programme, « lancé comme une locomotive à 400 km à l'heure », selon l'expression de François Mitterrand, comment l'arrêter ? La commission Energie du Parti propose un plan intermédiaire d'un an à dix-huit mois, pendant lequel seraient stoppées toutes nouvelles commandes de tranches nucléaires. Les travaux de Super-Phénix seraient aussi interrompus.

Pendant cette pause, un débat démocratique serait engagé dans tout le pays, au niveau local. Débat qui pourrait se clore sur un référendum, ainsi que l'avait proposé le premier secrétaire, à condition que le Parti communiste ne s'y oppose pas. « En tout cas, les choix doivent revenir à ceux qui sont directement concernés », a déclaré Robert Chapuis. Une loi nucléaire serait votée par le Parlement, pour mettre en place les conditions d'un débat démocratique et pour permettre le contrôle des citoyens et de leurs

COURT-CIRCUIT ENTRE E.D.F. ET LE POUVOIR

Depuis quelques mois, les rapports entre E.d.f. et le gouvernement se dégradent. Le 5 octobre, par une loi ambiguë,

Mais les difficultés de sa mise en place — qui va la payer ? Qui va la toucher ? A qui sera-t-elle remboursée ? — obligent le ministre à reporter l'application

laisse le soin à E.d.f. — devient plus difficile à financer chaque jour. Les emprunts, même sur le marché américain, ne peuvent guère augmenter. Le F.d.e.s. (Fonds de dévelop-



de telles associations. C'est ainsi qu'à Vitry, des militants socialistes, membres de l'association Solidarité Français-Immigrés, se refusent à défendre le projet gouvernemental, et entendent faire valoir leur point de vue au sein de leur parti. On notera que, sur cette question, le texte de la motion présentée au congrès est des plus vagues. Il y est dit sans autre précision, que « la rupture avec le capitalisme ne sera effective que si les travailleurs immigrés trouvent en France la place qui revient aux membres d'une communauté démocratique ». C'est tout. Cela laisse un champ d'interprétation assez large à la direction socialiste.

Etat de droit

Curieux congrès, pourrait-on penser, si de tels sujets en litige n'y trouvent pas le lieu de leur résolution. Et même alors, pourquoi un congrès ? La réponse n'est sans doute pas étrangère au type de problèmes que nous venons d'évoquer. Dans une situation où les tendances centrifuges pourraient avoir tendance à se concrétiser sur de multiples points de l'activité gouvernementale, la direction du PS fait savoir clairement qu'elle entend

« devra dire où, en matière de règles communes, se situe le minimum en dessous duquel on ne saurait descendre (...) Un parti démocratique, c'est un parti où existe l'état de droit ».

Et plus net encore : « Si chacun s'estime libre de ne pas appliquer, voire de faire le contraire de ce qui est décidé démocratiquement, c'est qu'on choisit de ne pas vivre ensemble ». Il n'était pas habituel que des menaces d'exclusion soient aussi nettement prononcées. La cible désignée n'est pas seulement la minorité rocardienne, mais tous les militants qui, au-delà des courants, pourraient être tentés de s'opposer à la direction sur telle ou telle question : « La base d'une section, voire d'une fédération, voire d'une région, ne saurait avoir raison contre l'ensemble du parti (...) Faudrait-il faire observer que la plupart des notables qui, dans l'histoire du socialiste, se sont dressés contre leur parti, l'ont fait avec, sur le moment, l'appui de leur « base » local ? »

Le dernier mot

Une nette reprise en main qui a comme arrière-fond la conception des rapports entre parti,



Les trois courants du Congrès de Metz : Mitterrand (avec Fabius et Attali), Mauroy (avec Loo et Fajardie) et Rocard (avec Martinet et Taddei).

tion sur les militants et sur les élus, qui pourraient être tentés de jouer de leur place pour imposer des idées personnelles : « Ce sont les responsables politiques et notamment le premier secrétaire fédéral, élus lors des congrès, qui représentent le Parti dans les départements. Cela ne sera probablement pas inutile alors que le nombre des élus nationaux vient de s'accroître de façon spectaculaire ». Et ailleurs : « Le groupe parlementaire est maître de la tactique à adopter dans les débats et les travaux des assemblées ; mais la concordance entre ses initiatives

certaines dossiers ou suivre des secteurs névralgiques ».

Pas de parti-Etat, mais enfin, des rôles bien distribués : un rapport étroit entre gouvernement et PS, une soumission accrue exigée des députés et des militants, sous le regard de la direction, elle-même inspirée par l'Elysée. Quant aux militants, leur rôle est d'expliquer la politique du gouvernement et de faire remonter la critique et les suggestions, étant entendu que

c'est par le biais du parti que seront interprétées ces critiques. Un mécanisme bien huilé, dans lequel l'Elysée, par l'intermédiaire de la direction du PS, compte contrôler tout le processus. Mais il y aura des grains de sable dans les rouages.

François NOLET

1) Pour l'analyse de ce projet, se reporter à notre précédente édition, pages 10 et suivantes.

Les délices de la rupture

C'est un lieu commun que de dire que les motions de congrès du Parti Socialiste sont toujours vibrantes de termes révolutionnaires très en avance sur la pratique effective de ce parti. Cette fois aussi, on a sacrifié à la tradition. Certes, on n'en est plus, comme au temps de Guy Mollet, à préconiser l'instauration de la dictature du prolétariat. Mais il s'en faut de peu.

Sachez donc, si la politique gouvernementale ne vous en avait pas encore convaincus, que nous sommes engagés dans un processus qui constitue une « rupture avec l'ordre actuel, et non un simple aménagement ». A l'origine de cette rupture, une victoire électorale, qui se trouve transcendée en « situation de plus en plus majoritaire du front de classe ». Certains auraient pu rappeler que le ministre des Finances, par exemple, se déclare sans complexe partisan d'une « économie de liberté », et on sait ce que recouvre cette expression. Eh bien, ils se trompent. Le Parti Socialiste veut en découdre avec le système économique actuel. C'est ainsi qu'il estime que « la crise n'est pas un incident conjoncturel provoqué par les interventions de producteurs de matières premières, la mauvaise appréciation de quelques dirigeants ou l'évolution de certains conflits, elle est structurelle. Elle plonge ses racines au cœur même du capitalisme, là où se concrétise et s'organise l'exploitation de la force de travail ». Et l'on a droit à

une analyse où des termes marxistes sont employés avec une touchante maladresse : « Cette crise paraît liée à deux éléments fondamentaux : la baisse des taux de profit et le durcissement des contradictions inter-impérialistes (...) L'histoire du capitalisme restera probablement comme celle de sa lutte permanente contre la baisse du taux de profit, tant il est vrai qu'il y va du pouvoir même de la classe dominante, car les bénéfices d'une entreprise rapportés aux capitaux engagés pour les produire tendent à diminuer (...) La baisse des taux de profit ne s'analyse donc pas comme le résultat d'une évolution purement arithmétique de deux grandeurs comptables, mais elle est la traduction économique des luttes de classe qui se nouent au cœur même du capitalisme et en constituent le tissu ».

Donc, qu'on ne s'y trompe pas, « c'est bien d'un changement révolutionnaire qu'il s'agit, dès lors que nous entreprenons de modifier au fond les rapports entre les hommes et les rapports entre les hommes et les choses ». Mais, précisons, car on pourrait s'alarmer dans les chaudières, que ce changement sera « une révolution tranquille ». L'arme de cette révolution sera la recherche d'une situation de compromis qui consacrera d'importants changements (...) Ce compromis sera la traduction pratique du contrat que nous avons passé avec le peuple français ». La « rupture avec le capitalisme » se fera à l'amiable.



garder solidement en main les rênes.

Tout d'abord, la motion que le congrès va avaliser annonce nettement la couleur, lorsqu'elle évoque « l'excès de liberté avec lequel certains se sont exprimés, sans mandat du Parti, sur les médias ». Elle note que « dans la période qui vient de s'écouler, la Direction du Parti n'a, à aucun moment, engagé une procédure de sanction qui ait contrarié en quoi que ce soit cette totale liberté d'expression publique ». Eh bien, que les choses soient claires, cela va changer. Et c'est un des objectifs du congrès, qui

gouvernement et groupe parlementaire. Pas de parti-godillot, ni de parti-Etat a-t-on dit. Voyons de plus près. Tout d'abord, on cite les thèses sur l'autogestion (seul cas où elles soient rappelées) pour dire que « les organisations politiques resteront le lieu privilégié de l'élaboration des stratégies et des choix politiques soumis au débat démocratique », ce qui signifie, précise la motion, que le PS n'a pas voulu « voir son identité et son rôle dilués dans une nébuleuse comprenant des syndicats et des associations ». Primauté du parti, c'est-à-dire de sa direc-

et les travaux de résolutions du Parti Socialiste est nécessaire, le dernier mot revenant à la direction du Parti en cas de difficulté ». Quant aux rapports entre le Parti et le gouvernement, on comprendra que les commissions d'étude du PS risquent de ne plus trouver matière à s'employer, dès lors que les ministères travaillent sur les mêmes sujets : « Les rapports entre les ministères et le Parti devraient être réguliers. Sans tomber dans un formalisme qui ne serait pas de mise, on pourrait envisager de mettre en place des groupes de travail mixte pour étudier



Les luttes en hausse

RELATIVEMENT peu nombreuses durant l'été (le ministère du Travail recense 204 « conflits » au mois de juillet avec 84 245 journées perdues contre 103 035 l'année précédente), les luttes ouvrières semblent prendre un relatif essor depuis le dernier tiers du mois de septembre. Si l'absence de tout recensement exhaustif empêche bien sûr des conclusions hâtives, on peut cependant mettre en lumière un certain nombre de luttes durant ces dernières semaines.

Outre les actions nombreuses qui se mènent à la SNCF, principalement à propos des conditions de travail, c'est Renault qui retient le plus l'attention. Dès le début de septembre, des débrayages importants — les plus suivis depuis 1978 de l'aveu de la direction — ont eu lieu à l'usine du Mans. La CGT et la CFDT dénoncent là-bas « l'attitude méprisante et revancharde de la direction », et exigent que les augmentations de salaires ne soient pas limitées à 10,5 % pour l'année, comme cela était envisagé. Des grèves de secteur ont également lieu à Sandouville, où les ouvriers de l'atelier de Sellerie s'opposent à une accélération des cadences concoctée pendant les congés.

Partant du conflit, le syndicat CGT de Renault-Sandouville tente aujourd'hui de mettre sur pied des conseils d'ateliers dans toute l'usine. Toujours chez Renault, les mouvements de Billancourt prennent également de l'ampleur : l'action est partie de deux ateliers de peinture, toujours très combattifs, à propos des conditions de travail principalement. L'intransigence de la direction

et ses menaces ouvertes de lock-out conduisent à une extension du mouvement.

Pour l'emploi

L'emploi et la durée du travail semblent constituer la trame de beaucoup des luttes récentes. Plusieurs usines ont ainsi été occupées, comme chez Ceraver, à Tarbes, où les 1 300 travailleurs occupent leurs deux usines pour s'opposer à 900 licenciements, à la Paumellerie Electrique, en Corrèze, contre 120 suppressions d'emplois, ou encore à la Compagnie de Téléphonie Soguintel, à Guingamp, où la direction prétend supprimer 400 emplois.

L'emploi est aussi la préoccupation centrale de plusieurs luttes qui visent à s'opposer à la politique de démantèlement du patronat. A la Thomson de Brest, par exemple, la CFDT multiplie les actions contre une direction qui entend faire fabriquer des vidéodisques au Japon alors même qu'il est établi que le prix de revient en serait inférieur avec une fabrication à Brest. De la même manière, les travailleurs de Fusalp à Rumilly (Haute-Savoie) luttent contre la fermeture prévue de leurs usines, la direction jugeant plus rentable de fabriquer les produits, sous sa marque, en Asie. Une autre grève contre « les transferts de fabrication » a lieu à l'usine André de Herbash, dans le Haut-Rhin.

Directement en liaison avec les négociations par branches sur le temps de travail, des grèves pour la réduction des horaires ont également lieu : c'est la cas à la



Nombreux débrayages chez Renault. Sur notre photo : le débrayage de vendredi dernier de plusieurs milliers de travailleurs en soutien aux ateliers grévistes.

FNAC de Paris, aux sucreries de Thumeries, dans le Nord, ou encore dans les sièges de la BNP. Significatif à cet égard est la longue grève des éboueurs du Mans : l'accord sur la réduction du temps de travail se traduisait pour eux par l'obligation

de travailler fréquemment le samedi et même le dimanche. Ils ont refusé cet « aménagement » et leur employeur, la municipalité du Mans, a dû faire marche arrière.

Moins fréquente semble-t-il des grèves ont cependant lieu pour exiger des augmentations de salaires plus conséquentes. Ainsi les 4 000 ouvriers de la SACM à Mulhouse ont-ils occupé pendant plusieurs jours leur usine pour obtenir une hausse de 7 % de leurs salaires ; on peut citer également la grève des 600 travailleurs de Simmonet-Océane, à Niort, pour le troisième mois, et celle de la CGEE-Alsthom à Fos-sur-Mer, pour une augmentation de salaires.

Depuis le mois de septembre, une autre revendication a fait son apparition : celle de la réintégration des militants syndicaux naguère licenciés, et à qui la loi d'amnistie permet en principe de reprendre leur travail. Certains de ces mouvements semblent peu suivis, comme aux ARCT de Roanne où la CGT demande la réintégration dans l'usine du responsable de l'UL, licencié en 1952. Par contre le mouvement est indiscutablement de plus grande ampleur à la SNIAS de Saint-Nazaire où il s'agit de faire réintégrer, dans leurs pleins droits, sept militants licenciés sous Giscard.

SNCF: Un nouveau souffle pour les luttes

AVEC l'inauguration du TGV, la SNCF a fait la une de l'actualité. Cependant, dès ce jour, une banderole CFDT donnait le ton : « Très Grande Vitesse : Très Petit Progrès Social ». Dans une rentrée sociale que d'aucuns prétendaient morne, les cheminots venaient de faire irruption, rompant ainsi avec l'attentisme.

Chemin de fer...

Certes, pour le chemin de fer, l'arrivée de la gauche changeait beaucoup de choses. La fin du rapport Guillaumat de récession du rail, la fin du favoritisme pour la route, la fin des fermetures massives de petites lignes, la promesse d'extension du TGV, une nouvelle politique commerciale plus sociale. Un nouveau souffle. Pour le chemin de fer...

La nouvelle direction générale a d'ailleurs rapidement publié un document sur « le rôle du chemin de fer dans une France moderne », reprenant de manière positive de nombreuses propositions syndicales. Au passage, on salua l'effort fourni par les cheminots dans la mise en service du TGV. De quoi flatter le petit côté chauvin qui sommeille chez chaque membre de la grande famille cheminote. Mais pas de quoi leur faire oublier leurs revendications.

... ou cheminots

Dès le mois d'août, un mouvement de grève a lieu au dépôt de Vaires sur le réseau Est. Le 23 septembre, grève sur la banlieue Est, débrayages le 27 sur les régions de Toulouse, Tours, ils dureront une semaine à Bordeaux, le préavis est levé dans les quinze autres régions après négociations. A Belfort, occupation du dépôt du 28 septembre au 2 octobre, grève les 3 et 4 octobre dans la banlieue Nord, occupation des voies dans l'Orne le 9. La liste est longue et incomplète des multiples conflits qui parcourent le réseau ferré.

Différents thèmes pour ces grèves, autant de revendications depuis longtemps posées, depuis

SUITE PAGE 9

longtemps insatisfaites. Luttent contre la fermeture des petits dépôts, pour la sécurité du personnel comme des voyageurs, pour la réouverture des petites lignes, et surtout contre des roulements imposants plus de repos hors résidence et moins de repos entre deux trains.

La mise en service des nouveaux horaires d'hiver, qui coïncide cette année avec la mise en service du TGV, moment traditionnel de lutte pour les roulants a été pour les cheminots l'occasion de tester une volonté de changement qui en était restée au stade des déclarations. Le succès des premiers mouvements, le changement du rapport de force, ont renforcé cette volonté de lutte dans le milieu fortement syndicalisé des roulants, les plus concernés dans les luttes actuelles.

Manœuvres...

Certains, tels des responsables de FO voient dans le mouvement de lutte la marque d'une manœuvre de la CGT pour « favoriser le ministre des Transports », c'est-à-dire permettre à Fiterman de remplacer « quelques dirigeants de la SNCF (qui tirent en arrière) » (déclaration CGT du 23 septembre). Il est vrai que la CGT met nettement l'accent sur ce problème, déclarant le 27 septembre « attirer une nouvelle fois l'attention de la direction de la SNCF sur la situation préoccupante actuelle créée par l'attitude de quelques directions de région (Paris-Est, Paris-Nord, Toulouse), de quelques dirigeants d'établissements qui refusent de négocier sérieusement ». Mais la nomination d'un ancien chef de cabinet de Chaban-Delmas (Chadeau) à la direction générale a laissé jusqu'à maintenant intact tout le système d'encadrement mis en place précédemment.

...ou luttes

L'exemple du chef de circonscription de Paris-Est est édifiant, qui à longeurs de bulletins a, plusieurs années durant, insulté le personnel, le traitant de faïnéant, l'accusant de tous les maux,

refusant de recevoir les délégations syndicales, sanctionnant à tour de bras. Ce mépris ouvertement affiché, que le 10 mai n'a en rien modifié, est pour beaucoup dans le départ en grève massif (95 %), spontané, des agents d'accompagnement des trains qui refusent d'opérer seuls les contrôles dans les trains de banlieue, pour des raisons de santé.

La combativité de ce mouvement est attestée par l'occupa-

tion des voies quelques kilomètres avant la gare de l'Est durant toute une journée, obligeant tous les trains à déposer leurs voyageurs à Pantin. Le mouvement était si massif que les grévistes ont pris d'eux-mêmes l'initiative de faire quelques trains pour ne pas pénaliser les usagers (ce qui était signalé aux hauts-parleurs par le speaker de la gare).

La négociation apportait la levée des sanctions pour ceux qui refusaient de contrôler seul, la création de quarante emplois.

Cependant, la lutte continue pour exiger le départ du chef d'établissement. Une pétition CGT/CFDT circule. Elle a provoqué une levée de boucliers sous forme de contre-pétitions de la part de certains cadres, de protestation de la part de FO. Cette polémique permet ainsi de cerner jusqu'à quel point les cadres sont prêts à céder devant les travailleurs. Tant qu'il s'agit de sacrifier des fonds de la société pour embaucher ou réorganiser le travail, passe encore,

mais dès qu'il s'agit de remettre en cause son statut... Les cheminots sont décidés à faire entendre leur voix.

Ainsi, petit à petit, les cheminots reprennent confiance dans leur force et obtiennent la prise en compte de leurs revendications. Peut-être soulèvent-ils le voile de ce que seront les luttes dans les mois à venir.

D.B.

Un débat de Rencontres communistes hebdo

Le travail et la crise

MERCREDI 7 octobre, deuxième débat public des amis de Rencontres Communistes Hebdo, première soirée d'étude et de réflexion consacrée à deux thèmes : le rapport au travail, et la crise. Deux cents personnes, pour la plupart membres du PCF y participaient.

Tout d'abord, pour satisfaire la soif de déclarations fracassantes de quelques-uns, Henri Fiszbín a fait le point de sa situation et celle de ses amis depuis que le Comité central du PCF les a déclarés s'être mis « hors du Parti ». Nous y reviendrons tout à l'heure. Passons tout de suite à l'ordre du jour.

Deux exposés introduiront le débat. Bernard Doray, psychiatre, tentera une approche marxiste de la crise du taylorisme. Puis Denis Duclos, sociologue, expliquera comment les travailleurs intériorisent les contraintes du capitalisme, faisant à ce propos une critique de la pratique syndicale. Entre ces deux exposés, un point commun, l'attention importante accordée à la subjectivité des travailleurs, subjectivité qu'ignore le taylorisme, incapable de chronométrer les activités mentales, incapable d'inclure dans la machine à faire des gestes la moindre activité de création. Subjectivité dans la représentation que le travailleur se fait de lui-même, dans laquelle, parce que c'est le capitalisme qui

organise aujourd'hui la production, il doit constamment faire allégeance à ce système. Comment l'organisation ouvrière peut-elle prendre en charge ces problèmes alors qu'elle se construit sur les lieux mêmes des roulements, inhibitions, sublimations qu'implique pour les travailleurs la construction d'une identité valorisante ?

«Aucun tabou»

Le débat est lancé, il sera divers, riche, passionnant. Comment une société socialiste peut-elle ne pas reproduire l'actuelle division du travail ? L'autogestion, mais au fait, pourquoi limiter la gestion à soi ? Au travers d'un exemple donné sur l'attitude des ouvriers face aux accidents du travail où l'on montrait que, même si en dernier ressort la faute était patronale, l'ouvrier, par un goût certain du risque, avait sa part de responsabilité, quelqu'un dans la salle s'écria : « Tu m'étrangles, tu n'as pas le droit d'insinuer que les ouvriers peuvent être responsables des accidents du travail ». Un autre lui répond : « Mais, camarade, rien ne doit t'étrangler, on est là pour comprendre la réalité, et aucun tabou, aussi ancien et solidement établi soit-il ne doit nous arrêter dans notre analyse ». Voilà pour donner le ton... A travers les témoignages

de plusieurs syndicalistes dans la salle, on abordera le problème de la finalité du travail. Débat trop court où plein de bonnes idées seont jetées pêle-mêle. Ainsi un animateur culturel d'une commune de banlieue, parlant de l'attentisme qui règne actuellement dira : « Ce qui manque, c'est un grand projet d'ensemble de la société. Cela ferait un grand appel d'air pour les travailleurs de toute la France ».

Le débat sur la crise sera introduit par deux économistes, Jean-Claude Delaunay et René Passis (qui n'est pas membre du PCF), et une sociologue établie, Martine Pires qui parlera surtout de la crise du syndicalisme. Le premier développera la nature non seulement économique, mais politique et idéologique de la crise, défendra le point de vue qu'il est impossible de résoudre à la fois les problèmes de l'emploi et ceux des prix, évoquera le socialisme (où l'on ne produira plus pour produire, où le travail aura une autre dimension que la production). Le second montrera l'impossibilité d'appliquer des solutions keynesiennes à cause de la profondeur de la crise qu'il attribue à la complexification extrême de notre système économique. « On ne peut plus résoudre les problèmes économiques par des solutions économiques » dira-t-il et il plaidera pour la décentralisation. Mais plus que sur l'analyse de la crise,

le débat sera centré sur la question posée par plusieurs syndicalistes : doit-on ou non accepter l'austérité ?

«Gachis de militants»

Revenons sur l'intervention d'Henri Fiszbín. Il répètera sa volonté et celle de ses amis de demeurer des militants communistes, de tenir toute leur place dans la préparation du 24^e Congrès. « Si le PCF se dérobe à la situation actuelle de crise, ce sera un préjudice considérable pour lui et la classe ouvrière, le processus d'affaiblissement du PCF ira s'aggravant ». Il niera de nouveau l'activité de tendance de RCH car « ils n'ont pas d'autre plateforme politique que celle du PCF ». Il fera ensuite des propositions se rapportant toutes à la démocratie dans ce parti.

N'existe-t-il pas un décalage entre ce discours et la volonté constructive de participer à l'élaboration d'une tactique et d'une stratégie communiste pour la France d'aujourd'hui ? Laissons le mot de la fin à un ouvrier du Livre qui vient de quitter le PCF : « A la question, la crise, quelle politique, je serais tenté de répondre : avec quels militants ? Quand je vois tout le gachis de militants qui s'en vont, dégoûtés... Alors, on s'en va ou on reste au PCF ? ».

Pour le Socialisme - 9



LES 35 HEURES : A LA VITESSE DE L'ESCARGOT

DANS la foulée de toutes les discussions sociales qui se mènent actuellement, celles concernant la réduction de la durée hebdomadaire du travail ne sont pas les moindres. Les 35 heures demeurent en effet une revendication plus que légitime de travailleurs et plusieurs des luttes qui se déroulent actuellement portent justement sur cette question.

Sans doute est-il trop tôt pour engager un bilan des négociations qui se mènent en ce moment, mais on peut cependant dégager quelques tendances.

On se souvient qu'un accord sur la réduction du temps de travail a été signé le 17 juillet dernier, à l'issue d'une négociation longue de trois années entre syndicats et patronat, celui-ci ne devant finalement faire des concessions qu'après que le rapport de force eût changé. Cet accord — non signé par la CGT — préconisait essentiellement l'abaissement de la durée hebdomadaire légale du travail de 40 à 39 heures, la généralisation de la cinquième semaine de congés payés, et surtout l'ouverture de négociations par branches professionnelles.

Trois mois après, où en est-on ? Comme cela avait été dit au lendemain de l'accord du 17 juillet, il est désormais acquis qu'une loi interviendra pour im-

poser la semaine légale de 39 heures et la cinquième semaine de congés payés à toutes les entreprises, grandes ou petites, adhérentes du CNPF ou non. Il s'agira là, bien sûr, d'un premier pas, si petit cependant que la plupart des travailleurs n'en verront pas la traduction concrète, dans le même temps où cela ne fournira pas d'emplois aux chômeurs.

Parallèlement, des négociations ont donc été engagées par branches professionnelles. Au total, près de cent négociations se déroulent ainsi depuis le mois de septembre. A ce jour, une seule a réellement été conclue, dans les sucreries et raffineries. La durée du travail y passe de 40 à 39 heures en période normale, et de 48 à 46 heures pendant la « campagne betteravière », qui concerne pour une bonne part des travailleurs saisonniers.

Plus généralement, les discussions ne font que s'engager, comme par exemple dans la métallurgie (deux millions six cent mille salariés), où le patronat vient tout juste d'exposer ses propositions. De toute évidence, il s'agit là, de la part des patrons, d'une volonté de faire traîner les choses en longueur, en évitant toute perspective concrète. Le problème porte notamment sur l'interprétation de l'accord du 17 juillet, « maxi-

mum envisageable » selon le CNPF, et amorce un processus menant aux 35 heures selon les syndicats. Dans les banques (deux cent trente mille salariés), les négociations ont même été rompues, et c'est pour répondre à l'intransigeance patronale que les employés de la BNP mènent depuis quelques semaines des mouvements de grève. De fait, étant donné l'attitude patronale, on imagine mal comment pourraient évoluer les négociations sans l'intervention active des travailleurs. C'est ce que vient de préciser la CFDT, qui se plaint par ailleurs de la « passivité » de la CGT dans ce domaine.

Un élément non négligeable est venu compliquer les choses : après moult tergiversations, la confédération générale des PME vient de refuser sa signature à l'accord du 17 juillet. Refus pour une part symbolique, puisque les PME, adhérentes du CNPF, sont impliquées dans les négociations par branches, mais qui exprime cependant la volonté d'une large fraction du patronat de revenir en arrière.

Génératrices d'emplois et d'améliorations sensibles des conditions de travail, les 35 heures nécessitent, on le voit, l'intervention active des travailleurs.



« RAPPORT MOINOT » SUR L'AUDIOVISUEL : IL NE SUFFIT PAS DE CHANGER LES STRUCTURES...

GISCARD avait ses mes- sieurs : Monsieur Energie, Monsieur Sécurité routière, etc. Le gouvernement Mauroy travaille semble-t-il de manière plus intéressante, en développant la pratique des rapports, lesquels doivent servir de base à l'élaboration des nouvelles lois. C'est ainsi que dès le début de l'été a été mise en place une commission chargée d'envisager une réforme en profondeur de l'audiovisuel en France. La « Commission Moinot », du nom de son président, vient de faire connaître ses propositions : elles bouleversent assez considérablement le système en place, et ce faisant ouvrent quelques pistes en matière de communication.

La principale réforme envisagée concerne la suppression (relative) de la tutelle gouvernementale sur la radio-télévision. Serait ainsi créé un « conseil national de la radio-télévision », composé de 60 membres désignés à part égale par « les forces politiques (élus nationaux et régionaux), les forces économiques (syndicats), les groupes professionnels, les représentants de la

création et ceux du public ». Ce conseil, destiné à établir une « charte de l'audiovisuel », confierait la direction effective de la radio-télévision à une « Haute autorité » dont les membres seraient, eux, désignés par le président de la République, les grands corps de l'Etat, et le « conseil national » lui-même.

La commission Moinot estime que serait ainsi mis fin aux tentations du pouvoir à mettre sa griffe sur ce formidable moyen de communication qu'est la radio-télévision. Parallèlement, le rapport entend aussi mettre un terme à la toute puissance du ministère des PTT sur TDF, dont on sait le rôle joué dans le brouillage des radios libres par exemple. Là encore, un conseil tripartite pourrait voir le jour. Enfin, parmi évidemment beaucoup d'autres propositions, on retiendra que la Commission Moinot se prononce pour l'introduction de la publicité sur les radios locales indépendantes,



Une liberté mesurée pour les radios libres, qui ont récemment manifesté devant l'Élysée.

dans les limites, assez larges, de 25 % des recettes annuelles.

De toute évidence, on s'ache-

mine donc vers un bouleversement assez sensible des structures existantes, quand bien même

le gouvernement Mauroy ne retiendrait-il qu'une partie des mesures proposées. La communication, et plus particulièrement l'information, en seront-elles réellement libres pour autant ? On peut se le demander. Le temps est depuis longtemps révolu où le ministre de l'Information définissait lui-même le contenu des grands journaux de télé ou de radios, et pourtant tout le monde aura pu constater combien l'information, sous le régime giscardien, a été tenue en laisse. Ce n'est en effet pas un changement de structure qui peut à lui seul modifier les rapports désormais traditionnellement institués entre les journalistes de l'audiovisuel et le pouvoir. Le défilé constant des ministres sur le petit écran, le choix des sujets mis en avant, les pressions exercées directement par le PS, notamment dans *L'Unité*, la nomination pas du tout provisoire des directeurs de chaîne, la mise en liberté surveillée des radios locales par la loi de septembre sont autant de faits qui viennent démontrer qu'il ne suffit pas de modifier les structures pour que la vie réelle fasse irruption dans l'audiovisuel.

SOLIDARNOŚĆ

Dans le Congrès de Solidarité

De notre envoyé spécial Jan MORSEKI

DOUZE jours... Interminable, mais passionnante cette deuxième partie du Congrès de Solidarité.

L'ordre du jour appelle deux points essentiels : la désignation des organismes nationaux de Solidarité, le président et la commission nationale (KKP), et l'adoption du programme. Celui-ci, largement amendé, et voté le dernier jour du Congrès, n'a pas, à ce jour été intégralement publié.

Nous nous en tiendrons à une présentation des temps forts de ce congrès.

Le respect de la démocratie dans Solidarité

Lorsque s'ouvre cette deuxième partie, le samedi 26 septembre, la Diète vient d'adopter deux textes de lois : sur l'autogestion et sur l'entreprise. La Diète a pris de vitesse Solidarité, qui avait exigé l'organisation d'un référendum dans tout le pays. En même temps, la grogne de nombreux députés a permis l'adoption d'une loi sur l'autogestion qui s'éloigne sur de nombreux points du projet gouvernemental. Fait mémorable, et qui traduit la perte de crédit du POUP et les secousses de la société, que cette indiscipline de députés élus sur une liste dont le POUP a le contrôle.

Un point retient l'attention des délégués : celui de la désignation du directeur des entreprises. De nombreuses exceptions et limites sont en effet posées quant au rôle du conseil d'autogestion.

De plus, entre les deux parties du Congrès, le Présidium de Solidarité a accepté sur ce point un compromis, qu'il s'est engagé à défendre devant les délégués. Ce compromis est jugé mauvais. Surtout est en cause la méthode : le Présidium pouvait-il revenir sur une résolution adoptée par la première session ? Pendant deux jours, l'affrontement est vif. Il témoigne une fois encore du souci de la démocratie dans le syndicat, et de la condamna-

tion de certaines tendances à prendre les décisions en petits comités.

Une motion largement votée condamne l'attitude du Présidium comme non conforme aux exigences de la démocratie.

Sur le fond, la résolution sur l'autogestion (lire ci-contre), s'appuyant sur les aspects jugés positifs de la loi, en demande l'actualisation après un référendum que doit organiser Solidarité.

Le contrepied du système

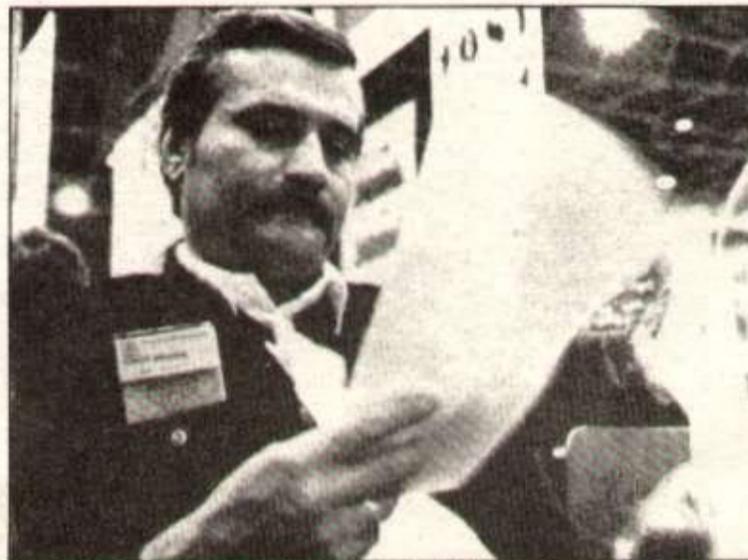
C'est là un moment très attendu, dans le Congrès, dans le syndicat, et dans tout le pays.

Avec beaucoup de minutie, on établit les règles de la campagne électorale. On vote pour savoir si on dépouillera à l'aide de l'ordinateur, dont on se méfie un peu.

C'est d'abord l'élection du président. Peu de suspens : Walesa est candidat. Les trois challengers, malgré leur autorité, n'ont guère de chance. Mais sera-t-il élu au premier tour, ce qui requiert 50 % des mandats — ou devra-t-il attendre un deuxième tour, et dans ce cas, on murmure qu'il pourrait se retirer...

Après une campagne suivie avec passion, et vécue comme une sorte de défi au système en vigueur, le résultat tombe : Walesa réélu avec 55 % des voix. C'est une sorte d'avertissement, c'est la preuve d'un mécontentement contre ce que de nombreux délégués jugent comme des erreurs, des atermoiements, des compromis boiteux, des méthodes parfois autocratiques. En même temps, c'est la preuve que l'homme de Gdansk reste très populaire dans le syndicat et dans la société. Et parmi ceux-là qui ont préféré un autre candidat, la plupart pensent que pour cette période, il est le meilleur président.

Vient ensuite l'élection d'une partie de la commission nationale — le tiers restant étant composé des présidents de région, membres de droit.



Lech Walesa au Congrès de Solidarité.

Là aussi, campagne animée, élection disputée — en particulier dans les régions de Gdansk et de Varsovie. Parmi les élus, des noms connus : A. Gwiazda, K. Modzelwski... mais aussi de nouvelles têtes. Et des surprises, comme la difficile élection de Bogdan Lis, de Gdansk — seul membre du POUP à entrer à la commission nationale — ou la non-élection de B. Geremek, expert, conseiller proche de Walesa.

Multiplicité des candidats, poids personnel de certains, interventions remarquées par leur intérêt ou leur vigueur, tendance de certains à pénaliser les membres actuels ou anciens du POUP, expression de courants anti-intellectuel ou anti-experts... tout cela se combine pour façonner les résultats, dont la lecture n'est pas simple.

Il reste l'essentiel. Ce qui vient de se dérouler est un processus très démocratique. Par ailleurs, ce sont en réalité des élections à l'échelle de toute la société — une condamnation implicite

de la légitimité du pouvoir établi, et la constitution d'une autorité réellement représentative.

Un temps fort : la déclaration d'auto-dissolution du KOR et l'allocation d'Edouard Lipinski.

Curieux spectacle que cette salle émue, applaudissant cette grande personnalité qui se déclare toujours socialiste et affirme que « c'est leur socialisme (celui du POUP) qui est contre-révolutionnaire et anti-socialiste ».

Le Kor a accompli sa mission. Et chacun sait que le courage d'une poignée d'hommes et de femmes, en 1976, a joué un rôle important pour que naisse Solidarité, que se tienne ce Congrès.

L'augmentation des prix

Les cigarettes bien sûr : 140 % pour certaines. Mais aussi des produits comme le poisson... Et ce n'est qu'un prélude : sont envisagées des hausses importantes pour les combustibles, le

gaz, l'électricité, l'eau chaude...

La révolte souffle dans le Congrès. Et dans le pays : les téléx parlent de grève, les régions exigent des décisions du Congrès.

Car la décision unilatérale du gouvernement apparaît de plus en plus comme une provocation : en plein milieu du Congrès.

Surtout, le syndicat refuse toute hausse isolée de la réforme économique qu'il exige.

Surprenante Pologne : le ministre débarque par avion spécial à Gdansk, et après avoir fait antichambre, peut s'adresser au Congrès. Il sera vite submergé par les questions, et vertement apostrophé.

Une motion exige l'ouverture de négociations. Sinon, une grève d'avertissement pourrait avoir lieu d'ici fin octobre.

Quoi encore ? Le programme bien sûr, qu'il faudra analyser en détail. Et toujours, le goût de la cérémonie : hymne national, défilé. Toujours la place de l'histoire : le refus du mensonge sur les passés, les souvenirs des victimes. Toujours l'exigence première : le droit de s'exprimer. Toujours l'audace dans les paroles, la détermination pour l'action. Et en même temps, la prise en compte des réalités, et d'abord de la situation géographique de la Pologne « que malheureusement on ne peut changer ».

Une révolution qui reste « auto-limitée et auto-censurée ».

Epuisés, mais ravis et fiers, 900 délégués repartent pour leur régions. Bien décidés à faire entrer dans la vie les résolutions et le programme qu'ils ont adopté souverainement.

L'hiver sera rude et décisif.

L'ELECTION DU PRESIDENT NATIONAL

Un des temps forts de la deuxième partie du Congrès a incontestablement été l'élection du président national. Quatre candidats à cette responsabilité : A. Gwiazda, qui a joué un rôle décisif en août 1980 à Gdansk, membre du président régional de Gdansk — J. Rulewski, président régional de Bydgoszcz — M. Jurczyk, président régional de Szczecin, et Lech Walesa,

président sortant et président régional de Gdansk.

Si Lech Walesa l'a emporté, ce n'est qu'avec une majorité de 55 %, et au terme d'une campagne animée.

Nous présentons ici les positions essentielles défendues par A. Gwiazda, au cours de sa déclaration préliminaire, et en réponse aux questions des délégués dans cette campagne électorale. S'il n'est arri-

vé qu'en troisième position, avec 74 mandats, soit 8,80 %, il n'en reste pas moins très représentatif d'un courant d'opinion important dans le Congrès et dans Solidarité, en même temps qu'un responsable écouté et apprécié, comme l'a montré son élection aisée à la Commission nationale (le « parlement » de Solidarité).

SUITE PAGE 12

Déclaration préliminaire d'A. Gwiazda

« Notre syndicat se trouve dans une situation difficile, pour plusieurs raisons :

— la crise sera plus profonde, à cause des fautes de gestion. Il y a un an, il y avait des chances de la freiner. Aujourd'hui, chaque jour nous rapproche d'une situation sans solution.

— il y a une attaque de plus en plus grave : deux cents procès sont en cours. Il y a sur ce plan un pas en arrière. Cela est dû au fait que nous n'avons pas répondu : nous disions que ce sont des conflits peu importants. Nous avons commis une grande faute de ne pas réagir au premier procès.

— les mass-medias sont comme il y a un an. On ne parle même plus de la petite heure que nous devons avoir à la télévision.

(...) En essayant de calmer les autorités, nous nous mettons la tête dans le sable. En reculant, nous nous rapprochons d'un conflit grave (...).

Je pense que nous pouvons avoir des compromis. Je suis l'auteur de tous les compromis réalisés par ce syndicat, mis à part la capitulation. (...)

Si les intérêts fondamentaux de la société, de nos membres, de notre organisation sont respectés, il peut y avoir des compromis. Sinon, il ne peut y avoir de stabilisation de la société. Il faut le savoir, et le gouvernement doit le savoir. (...)

Nous n'avons rien fait pendant

cette année dans le domaine des conditions de travail, de la sécurité, de la protection de l'environnement (...).

25 % du revenu national est destiné à la consommation, 75 % aux investissements et aux frais d'Etat (...). Nous devons réfléchir sur cela, sur le produit de ce travail (...). Nous devons contrôler nous-mêmes

toutes les statistiques. (...) Chaque travailleur doit faire ce contrôle (...).

Nous sommes des syndicalistes, et on dit aussi avant tout des Polonais. Mais nous sommes encore avant tout des êtres humains (...)

Allocution interrompue par la limite stricte des dix minutes accordées à chaque candidat.

Sur les murs des chantiers de Gdansk : « A bas la censure ».



Réponses d'A. Gwiazda aux questions des délégués

Veillez présenter un programme en quelques mots ?

Nous avons d'abord besoin de l'observation de la loi. Dans ce cadre, la population doit avoir droit à la parole. Il faut réaliser la liberté d'expression (...).

Voyez-vous la nécessité d'une coopération avec l'Eglise et avec les membres de l'ancien KOR ?

Notre syndicat a déclaré qu'il ne ferait pas de différence entre les opinions. Pour l'Eglise, d'une part, la majorité des membres sont des croyants — d'autre part, en tant qu'institution, l'Eglise jouit d'une énorme autorité. Nous pouvons profiter des conseils de l'Eglise, et nous l'avons fait.

Sur le KOR : en 1976, on nous a craché au visage. J'ai appris que 22 personnes nous ont lavé ce visage : (note : le comité du Kor). Nous devons nous en souvenir.

Peut-il y avoir des conflits régionaux sur l'autogestion ?

Il y a des opinions différentes dans un syndicat de dix millions de membres. Nous devons respecter la démocratie, et satisfaire la majorité.

Il devra y avoir des conflits entre l'autogestion, qui représentera le patron, et le syndicat. Il faudra qu'ils ne soient pas trop aigus.

Qu'as-tu fait en tant que vice-président de la commission nationale (sortante) pour libérer les personnes emprisonnées ?

Presque rien. Elles sont toujours en prison. Nous étions quatre à négocier, et ce n'est pas suffisant.

Pensez-vous que le syndicat doit être plus radical ?

Il faudrait expliquer la notion de radicalisme. Elle a été imposée par la propagande (...).

Je pense qu'il faut être conséquent dans l'action.

Comment sortir de la crise ?

Il faut assurer l'approvisionnement des villes par les campagnes. Pas par la hausse des prix, mais plutôt par la baisse des prix des produits industriels pour les agriculteurs.

Que faire en cas de déclaration de l'état d'urgence ?

Il y a deux sortes de solutions : la grève générale, ou ne rien faire : aller au travail comme

si l'état d'urgence n'existait pas.

Elu président, seriez-vous plus discipliné, par exemple quant au retard aux réunions ?

On ne peut faire autrement que d'être en retard. C'était pareil quand je travaillais.

Vous étiez l'auteur des accords de Gdansk. Pourquoi n'ont-ils pas été appliqués ?

Les membres ne nous ont pas appuyé.

Quels sont les modifications aux statuts auxquelles vous vous opposez ?

Je suis contre le cumul. C'est une fiction pure et simple. Je ne crois pas qu'on puisse lier deux postes de travail permanents au sein de ce syndicat.

Que feras-tu pour aller plus vite dans la politique économique et sociale ?

Il faut simplement exercer une pression plus forte. Nous avons vu que ce pouvoir ne cède que sous la pression.

(Traduction non officielle. Notes prises par Jan Morski.)

LA RESOLUTION SUR L'AUTOGESTION

Résolution concernant les projets de loi portant d'une part sur l'autogestion ouvrière dans les entreprises d'Etat et de

entreprises d'Etat en septembre 1981.

La Diète repoussa, dans les projets de loi, le compromis passé avec le Praesidium du Comité National de coordination et concernant le mode de rémunération du directeur général d'une entreprise d'Etat. Le compromis était une concession d'une portée particulièrement grande visant à prévenir un conflit avec les autorités d'Etat. En aucune manière, la Diète n'a pris en considération la position du syndicat sur les nombreux autres sujets d'importance réelle ayant trait à l'autogestion ouvrière et à l'autonomie des entreprises.

En dépit de ceci, guidé par un esprit de réconciliation, le Congrès n'a pas rejeté intégralement les projets de loi. En accord avec la résolution antérieure, le Congrès a décidé de soumettre à un référendum sur les lieux de travail ceux des règlements découlant de ces projets de loi qui sont clairement divergents d'avec la position du syndicat et font ainsi peser une menace sur l'autogestion et l'autonomie des entreprises, et, de plus, portent un coup à la réforme économique.

Nous attendons que des changements dans les deux projets de loi portent en particulier sur :

1 — Les règlements concernant la gestion d'entreprise.

Le Congrès est d'avis que le fonctionnement d'une entreprise doit reposer sur les efforts du personnel et sur les moyens donnés à celui-ci de prendre toutes

SUITE PAGE 13

l'autre sur les entreprises d'Etat.

La position de notre syndicat quant à la question de l'autogestion ouvrière et de l'indépendance des entreprises a été présentée dans la Résolution du Congrès adoptée le 8 septembre de cette année.

Elle était donc connue par la Diète de la République Populaire Polonaise quand elle vota le projet de loi sur les entreprises d'Etat et celui sur l'autogestion ouvrière dans les

La question de l'autogestion ouvrière dans les entreprises d'Etat : une des questions abordées au Congrès.



SUITE DE LA PAGE 12

les décisions sur des sujets importants.

2 — Le règlement définissant la composition de la commission de sélection qui choisit les candidats au poste de directeur général de l'entreprise.

Nous sommes d'avis que la tâche de la commission de sélection doit être le droit exclusif et inaliénable du Conseil des travailleurs.

3 — Le règlement définissant les entreprises dont les directeurs généraux doivent être rémunérés et révoqués par des organismes gouvernementaux.

Le Congrès est d'avis que la liste doit seulement inclure les arsenaux, les entreprises dépendant du ministère des Finances et celles dépendant du ministère de la Justice et des Institutions pénitentiaires.

4 — Le règlement permettant à l'organisme gouvernemental d'imposer sans recours des tâches à une entreprise d'Etat.

Nous sommes d'avis que ceci doit seulement se produire dans le cas de calamités naturelles ou dans le cas de tâches résultant des besoins indispensables de défense du pays. Dans de tels cas, les organes du pouvoir devront assurer les moyens matériels adéquats et devront couvrir tous les frais entraînés par la tâche imposée.

5 — Le règlement permettant à une entreprise de rejoindre une association d'entreprises.

Le Congrès est d'avis qu'un tel règlement doit porter exclusivement sur les entreprises recensées au point 3.

Le Comité National soumettra à la Diète les résultats du référendum en même temps qu'une motion pour rendre effectifs des amendements appropriés au projet de loi sur l'autogestion ouvrière dans les entreprises d'Etat et à celui sur les entreprises d'Etat.

La position du Congrès est que le contenu des règlements administratifs ayant trait aux deux projets de loi et aux projets complémentaires devront être soumis à l'approbation des syndicats.

Dans le combat pour l'autogestion ouvrière et l'entreprise socialisée, le syndicat agira davantage en accord avec la volonté des travailleurs. Le syndicat assure le personnel qu'il fera tous les efforts nécessaires pour la défense de l'autogestion ouvrière.

Le Congrès appelle tous les établissements de travailleurs à être de véritables conseils d'autogestion ouvrière selon des principes conséquents avec la position du syndicat.

« Je dois dire que j'ai pris de nombreuses fois la parole dans ma vie, mais je n'ai jamais été aussi ému qu'aujourd'hui (*applaudissements*). Sans doute est-ce à cause des circonstances dans lesquelles j'ai à parler maintenant. Par où commencer ? En 1976, la société polonaise, et toute la nation, étaient menacées de tout bord ; culturellement, politiquement, moralement, socialement et économiquement, et cette menace ne faisait que croître.

Les événements de 1976 — les émeutes ouvrières — la police et les services de sécurité arrêtant les gens pour les battre et les torturer. Beaucoup furent renvoyés de leur travail, comme à Radom et à Ursus.

L'idée fut soulevée d'essayer de nous défendre et de protéger ceux qui étaient injustement poursuivis. Le Comité de défense des travailleurs, le Comité pour la défense sociale, fut fondé.

Les temps ont changé depuis 1976. Une grande force sociale a émergé : Solidarité.

Cette assemblée est absolument unique dans l'histoire des dernières décennies. Les conditions dans lesquelles œuvre le KOR ont aussi changé. D'où la décision du KOR de cesser ses activités à cause de ces nouvelles conditions et de l'existence de nouvelles forces qui opèrent avec beaucoup plus d'efficacité que ne le pourrait le KOR. Permettez-moi donc de lire le communiqué du KOR qui, en quelque sorte, résume ses dernières volontés, est son testament. (*Lecture du texte*).

En dépit de ces changements, je ne peux m'empêcher de penser que le combat n'est pas terminé. J'ai été effrayé d'entendre Kania parler à un meeting du Parti du bain de sang qui nous menace. J'ai été effrayé d'entendre le général Jaruzelski dire qu'il était prêt à mobiliser l'armée pour la défense du socialisme en Pologne. Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? Comment l'armée peut-elle protéger le socialisme en Pologne en tirant sur

le peuple ? Il y a eu deux émissions à la télévision sur le sujet, présentant des interviews de soldats. Ils ont affirmé, avec ferveur, qu'ils étaient prêts à défendre le socialisme et à obéir aux ordres. Et quel sera l'ordre qui sera donné ? Quel sera cet ordre donné par les autorités (pour protéger le socialisme ? Tirez ? La défense du socialisme est une question de principes, une question de théorie, une question d'options politiques. Comment donc peut-il survenir une situation où les plus hautes autorités nous menacent d'une intervention militaire pour parer à une apparence atteinte au socialisme ? Qu'est-ce donc qui met le socialisme en danger en Pologne ? Quelles sont ces forces anti-socialistes et anti-révolutionnaires ?

Le socialisme, tel que le définissent les classiques, devait être une économie meilleure, post-capitaliste ; dotée de plus grandes libertés que le capitalisme ; créant les conditions d'un développement universel de chacun et

un accès illimité aux produits de la culture et de la civilisation.

Pourtant, ils ont créé un socialisme à l'économie déficiente, à l'économie incompétente, à l'économie gaspilleuse, et c'est ce socialisme-là qui a conduit à un débauché économique sans égale dans le dernier ou les deux derniers siècles. (*Applaudissements*) Des rapports sociaux équivalents existent peut-être au Cambodge (*applaudissements*), où le système socialiste a liquidé 3,5 millions d'êtres humains pour défendre leur socialisme. Ce socialisme de gaspillage, ce socialisme des prisons, de la censure et de la police, ce socialisme s'est attaché à nous détruire pendant trente ans, comme il le fait avec d'autres nations (*tonnerre d'applaudissements*).

Je me considère comme socialiste depuis 1906, mais le combat réel pour une économie meilleure et démocratique, pour le droit de propriété des moyens

SUITE PAGE 14

LE KOR S'AUTO-DISSOUT

L'Adresse au Congrès du professeur Lipinski

LA DECLARATION DU KOR

DURANT l'été 1976 nous avons entrepris de venir en aide aux travailleurs réprimés pour leur participation aux grèves du mois de juin. A cette fin, nous avons constitué, le 23 septembre, le Comité de Défense des Travailleurs. Ce groupe se caractérisait par une grande diversité de vues politiques et de conceptions du monde, mais était unifié sur une conviction : le meilleur moyen de parvenir à arrêter cet abus d'autorité était que la société agisse de façon solidaire et que se créent des institutions sociales indépendantes, qui, exprimant la volonté de groupes sociaux particuliers, puissent effectivement défendre les droits civiques. Notre activité était motivée par notre croyance dans le caractère inaliénable des droits de l'homme et du citoyen et par notre conviction que toute société est obligée de se défendre quand la force brutale est utilisée contre elle. Pendant l'année qui a suivi, nous avons pu apporter une aide financière, légale et médicale à des milliers de travailleurs blessés, brutalisés par la milice ou arrêtés.

Après la libération, en septembre 1977, de tous les travailleurs de Radom et d'Ursus, le KOR parvint à la conclusion qu'il était essentiel pour lui d'étendre le champ de ses activités et de ses objectifs de façon à concerner des personnes de toutes couches sociales et de tous milieux, privés de leurs droits et se trouvant sans défense. C'est

ainsi que le KOR s'est transformé en Comité pour l'auto-défense sociale KOR, en se fixant les buts fondamentaux suivants :

- 1 — lutter contre la répression exercée contre les personnes en raison de leurs opinions politiques, de leur religion ou de leur race, et venir en aide aux personnes persécutées pour ces raisons.
- 2 — lutter contre les violations des règles légales et aider ceux qui en sont victimes.
- 3 — lutter pour l'institutionnalisation des droits civiques et des libertés.
- 4 — soutenir et défendre toutes initiatives sociales visant à rendre effectifs les droits de l'homme et du citoyen.

La force de notre mouvement réside dans la solidarité humaine. La base matérielle de notre activité — de l'aide aux personnes illégalement licenciées jusqu'au soutien à des initiatives significatives — a été fournie par l'aide généreuse des défenseurs des droits de l'homme et du citoyen, dans le pays et à l'étranger, particulièrement de la part de Polonais exilés. Notre activité n'aurait jamais été possible sans le mouvement démocratique qui a grandi et prospéré autour de nous sous la forme de centaines et de milliers de collaborateurs et d'activistes. Ce sont eux qui, au mépris des tracasseries et de la répression policière,

ont reproduit et distribué nos documents et nos déclarations, ont recueilli des informations et nous les ont transmises, qui ont

fondé et fait vivre des publications indépendantes comme

SUITE PAGE 14

Des habitants de Gdansk au Congrès de Solidarité.



Le KOR s'auto-dissout

SUITE DE LA PAGE 13

de production non-étatisés, où un groupe de nouveaux propriétaires non privés est né, est un combat pur une gestion démocratique dans les usines, pour la liberté politique qui est une caractéristique de l'Etat socialiste, pour l'abolition de la censure, pour une réelle possibilité de développement planifié de la nation polonaise.

Il existe des forces anti-socialistes et contre-révolutionnaires. Mais selon moi, c'est leur socialisme qui est anti-socialiste et contre-révolutionnaire (*tonnerre d'applaudissements*). Ils nous menacent d'un bain de sang et, avec la caution du Parti, ils publient des journaux, tels que *Rzeczywistość (Réalité)*, *Ekran (Ecran)* et les organes des syndicats par branches. L'anti-sémitisme va croissant, les journaux des syndicats par branches citent les Protocoles des Sages de Sion qui sont contre l'Etat et anti-juif et avaient déjà été inventés par l'Okhrana avant la Première Guerre mondiale.

Avec la caution du général Jaruzelski, ils publient *Zalmerz Wolności*, un journal communiste anti-fasciste. L'une des récentes livraisons contenait un article attaquant les scélérats de Solidarité et du KOR qui soutiennent que Katyn fut un crime commis par les Russes. Non - dit l'article - ce sont les Allemands les responsables de Katyn. Ce journal est l'organe de l'armée polonaise et est destiné à forger le moral des soldats et des officiers (*applaudissements*).

Nous ne sommes pas tous socialistes, mais nous combattons tous pour le même but. Il n'y a aucune force significative en Pologne qui désire la reprivatisation des moyens de production (*tonnerre d'applaudissements*). Il n'y a pas de telles forces aux chantiers de Katowice ou aux chantiers Lénine, mais chacun comprend que tant que le petit commerce, la petite industrie et les restaurants marcheraient, ils devraient être dirigés par le secteur privé car c'est seulement le secteur privé qui peut vraiment faire fonctionner de tels établissements. Les socialiser serait les bureaucratiser, les doter des attributs fondamentaux du système collectif qui ne peut s'adapter à des conditions changeantes. La propriété privée est préférable dans le cas de ces établissements, mais il n'y a pas aujourd'hui de forces anti-socialistes et contre-révolutionnaires qui demanderaient la reprivatisation de l'industrie lourde. Il existe des forces qui luttent pour la liberté, qui demandent la liberté, qui demandent des conditions de vie normales pour le peuple polonais, mais ce ne sont pas là des forces anti-socialistes. (*Tonnerre d'applaudissements*).

La déclaration du KOR

SUITE DE LA PAGE 13

« *Biuletyn Informacyjny* », « *Biuletyn Dolnoslaski* », « *Glos* », « *Krytyka* », « *Placowka* », « *Puls* » et « *Robotnik* », ainsi que la remarquable maison d'éditions Nowa. Ils ont distribué des centaines et des milliers de tracts éclairant la société sur la nécessité de réagir par ses propres moyens contre les abus d'autorité des organismes chargés de l'application de la loi et du système judiciaire. Ils ont développé d'innombrables contacts avec des ouvriers, des paysans,

cédent Primat de Pologne, le cardinal Stephan Wyszynski, qui nous a défendus à plusieurs reprises contre les persécutions ; nous sommes également redevables à d'autres autorités morales du monde de la culture et de la science, vivant en Pologne ou exilés.

Nous avons acquis la conviction profonde que seul un combat ouvert contre les abus de l'autocratie peut mener à leur suppression et que cela ne peut être réalisé que par l'ensemble

haut niveau - si le gouvernement s'en tient loyalement aux accords sociaux - en liaison avec les représentants de Solidarité, fort de millions d'adhérents.

Le syndicat indépendant autogéré Solidarité a mis en place et maintient de nombreux sous-comités et commissions qui traitent des problèmes dont traitait le Comité d'Autodéfense Sociale KOR - selon ses forces et ses possibilités - ces dernières années. Nombre de ses membres et des ses collaborateurs sont à présent membres de Solidarité, qu'ils travaillent, comme c'est souvent le cas, pleinement comme experts de Solidarité ou qu'ils lui apportent simplement leurs longues années d'expérience.

nous sommes l'objet de la part de la propagande officielle de notre pays ou d'un autre. En prenant cette décision, nous restons loyalement attachés aux valeurs auxquelles nous avons toujours été soucieux d'être fidèles : la sincérité et la vérité.

Elles sont partagées par des personnes de générations, de cultures et d'orientations idéologiques diverses. Nous étions unis dans la protection de toutes les victimes d'injustices ou de mauvais traitements. Nous voulions témoigner de ces affaires sans considération de risques pour nos personnes, de tactique politique ou de persécutions. Nous étions guidés par la conviction que le respect des droits de l'homme et du citoyen est la



Lech Walesa et Jacek Kuron, l'un des fondateurs du KOR.

des étudiants et des intellectuels. Dans de très nombreux cas, ces contacts sont devenus des liens permanents. Ces gens ont été traduits devant les tribunaux criminels ou correctionnels non pour leurs activités politiques mais sous prétexte de hooliganisme ou de bagarres.

Grâce à eux, nous avons pu mettre en place notre bureau d'intervention, qui a étendu sa protection à ceux qui avaient subi de mauvais traitements dans la quasi-totalité du pays. Grâce à eux, nous avons pu organiser un réservoir d'information à l'aide duquel nous avons brisé le mur de silence et de mensonges qui entoure les abus commis par les autorités d'un pays signataire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

En un mot, c'est grâce à eux que nous avons pu effectuer les tâches qui nous définissaient comme un Comité de Défense Sociale.

Nous n'avons pas été mis à la plus rude épreuve - nous avons pu fonctionner grâce à tout le soutien souhaitable de la société. Nous devons beaucoup au pré-

de la société, opposant dans l'unité une force contraire à quelques groupes de citoyens et d'individus.

A présent, des institutions sociales indépendantes sont devenues des outils d'autodéfense sociale ayant un réel pouvoir, en particulier le syndicat indépendant autogéré Solidarité, authentique représentant de notre société.

Quand nous avons commencé à mener ouvertement ce combat inégal, nous ne supposions pas que seraient remplis si tôt nos objectifs : une société qui réclame unanimement son indépendance, son auto-gouvernement, la justice, un contrôle sur l'économie et les décisions des autorités, la démocratie et l'ouverture de la vie politique, une extension indispensable de la pensée et de son expression, l'accès aux mass-médias et la fin de la répression des personnes dont les convictions ne sont pas partagées par les autorités.

Toutes les décisions importantes pour les citoyens de la République Populaire de Pologne doivent être étudiées au plus

Nous pensons que quiconque a soutenu les buts du Comité d'Autodéfense des Travailleurs et donc ceux du Comité d'Autodéfense sociale KOR doit à présent venir en aide à Solidarité - autant qu'ils peuvent le faire - en rejoignant ses rangs ou en le soutenant. Nous croyons qu'à présent la société est prête à accomplir des transformations dans notre pays dévasté par le totalitarisme, la corruption, et l'imprévoyance des autorités. Nous pensons qu'à présent, alors que commencent à se mettre en place le premier Congrès et les premières élections démocratiques aux organes dirigeants de Solidarité, nous devons confier la lutte pour la régénération de la République Populaire de Pologne à la force et aux objectifs de cette organisation.

Au cinquième anniversaire de la naissance du Comité d'Autodéfense des Travailleurs nous considérons que notre activité est arrivée à son terme.

Personne ne peut mettre cette décision sur le compte de la peur ou des attaques injustes dont

condition préalable à la paix entre les peuples et les Etats, ainsi que par la conviction qu'ils ne peut pas y avoir d'Europe juste sans une Pologne indépendante sur la carte.

Nous avons servi la cause de la liberté de la Pologne et des Polonais au sein de la Pologne dans la mesure de nos possibilités et de nos capacités en suivant ce que nous dictait notre conscience et en accord avec notre connaissance de la situation en tant que citoyens. Nous avions dans notre esprit une Pologne idéale, qui dans le passé se piquait de tolérance et de liberté, une Pologne qui avait pu être une patrie commune à des Polonais, des Biélorusses, des Lithuaniens, des Ukrainiens et des Juifs, la patrie de tous ces citoyens, quelles que soient leur langue, leur culte ou leur nationalité.

Ce n'est pas à nous d'apprécier la valeur de notre travail. Nous souhaiterions qu'il soit une contribution à la grande cause de la nation : la création d'une Pologne indépendante, juste et démocratique. »

Nantes en Bretagne ?

Deux points de vue nantais

LOIRE-ATLANTIQUE pays breton, pays de Loire, pays bidon ». Le 11 octobre, toute la journée, spectacles bretons et interventions politiques se sont succédés dans le Palais des Ducs de Bretagne à Nantes. 4 000 personnes venues par cars entiers surtout de Bretagne intérieure, mais aussi de Paris manifestaient pour le retour de la Loire-Atlantique à la Bretagne. Mais que Nantes fût bretonne, qui en doutait il y a seulement vingt ans ?

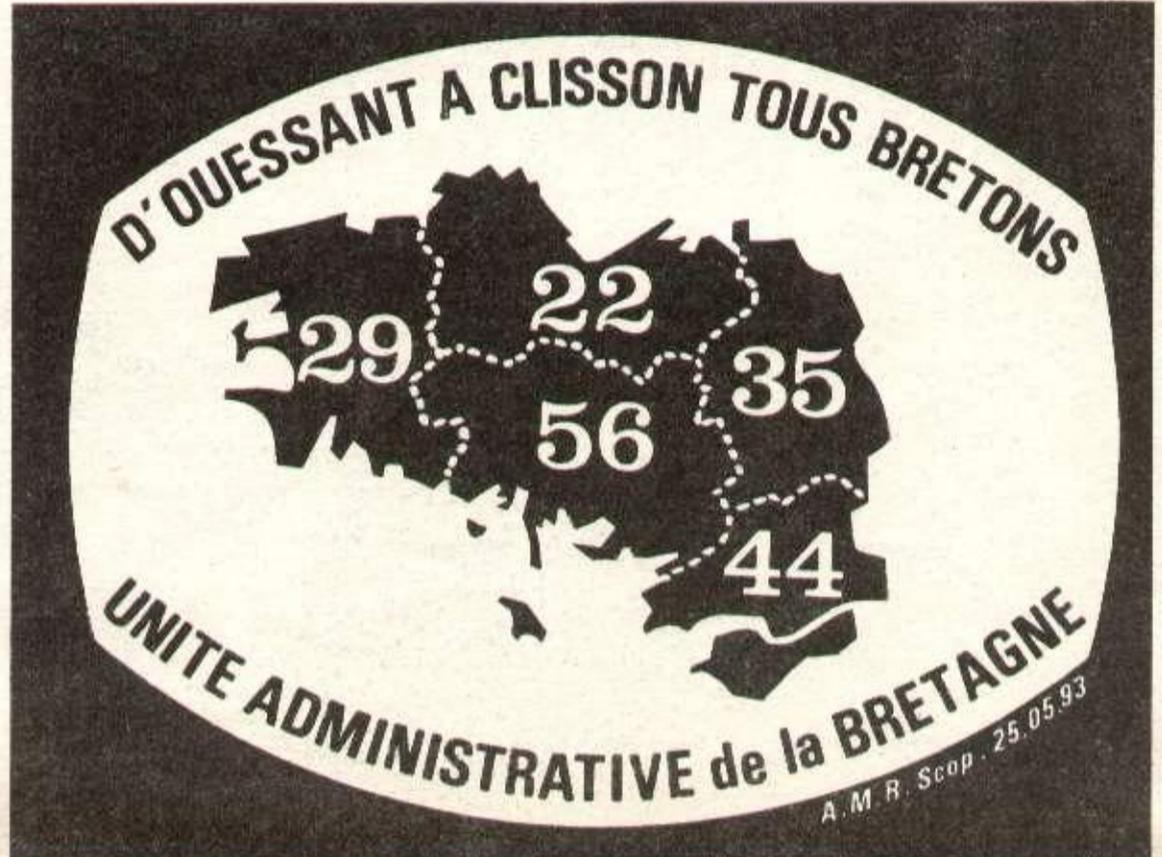
A vrai dire, c'était une certitude depuis... 845, date à laquelle les archers de Nominoé — l'unificateur aujourd'hui bien obscur des comités bretons — imposant leurs frontières au roi des Francs défait. Frontières que personne, pas même la Convention qui en respecta le tracé pour dessiner les départements, ne remit en cause jusqu'en 1941. C'est alors que l'idée d'une Bretagne à quatre départements fut conçue par le gouvernement de Vichy mais, la Bretagne étant zone occupée, ce sont les gouvernements Guy Mollet (création des régions de programme en 1956),

puis Debré (circonscriptions d'action régionales en 1960) et enfin Messmer (loi portant sur la création des régions en 1972) qui mirent en application le découpage imaginé par les technocrates de Vichy, créant du même coup une région des « Pays de Loire » sans unité culturelle ni économique.

Débretonnisation

Pourtant, aujourd'hui, un Nantais sur quatre est originaire de l'un des quatre départements de la région administrative bretonne. Sans nul doute, s'il y a un problème d'appartenance culturelle, de patrimoine commun, c'est avec la Bretagne qu'il se pose encore et avec nul autre ensemble régional.

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, les partisans de la réunification ont vu naître un espoir : les parlementaires socialistes bretons, curieusement absents le 11 octobre, se sont déclarés — avant les élections — favorables à leur revendication,



UN SYNDICALISTE Gilbert Declercq, responsable régional C.F.D.T.

« Les citoyens qui militent pour l'intégration de la Loire-Atlantique dans une région Bretagne me semblent avoir fait un progrès important dans la mesure où ils limitent l'aspect historique aujourd'hui bien lointain, pour insister sur l'aspect économique actuel. La dimension de l'actuelle région Bretagne est en effet bien élargie quand on observe la réalité des communications économiques et sociales. Seule une grande région de l'Ouest Armoricain rassemblant les actuelles unités Bretagne et Pays de Loire (sauf peut-être la Sarthe) apporterait une capacité politique, économique et sociale permettant une réelle maîtrise d'un développement non étatique. Il est en effet bien puéril de s'en tenir à des arguments tels que celui d'une Loire-Atlantique ayant relativement plus de chômeurs parce qu'elle serait intégrée dans les Pays de la Loire, alors que cela tient bien évidemment à son caractère plus industriel. C'est d'ailleurs aussi pour cela que les salaires y sont les plus élevés. Pour un syndicaliste ouvrier, la solidarité de classe au niveau régional joue autant pour les travailleurs du Maine-et-Loire ou de Vendée que pour ceux du Morbihan ou du Finistère.

Quant au développement, on ne peut séparer celui des activités maritimes, capitales pour

l'Ouest, des communications vers l'intérieur plus continental. Des ports sans « hinterland », cela n'a aucun sens. L'opération de redécoupage qui priverait les pays de Loire du département pilote de Loire-Atlantique pour l'intégrer dans la Bretagne ne résoudrait pas les graves problèmes économiques qui sont ceux de tout l'Ouest et dont l'ensemble des travailleurs subissent les conséquences. D'ailleurs dans le passé récent, les grandes luttes ouvrières régionales ont été menées en commun par les travailleurs de nos neuf départements.

Alors, l'argument culturel ? En réalité, la Loire-Atlantique a des racines culturelles différentes. Dans le Nord-Ouest, il est clair que le pays de Guérande, Saint-Nazaire sont assez typiquement bretons, le Sud est parfaitement vendéen. L'Est est avec Ancenis assez rattaché à l'Anjou et Nantes est avant tout... nantaise.

Les Nantais sont avant tout Nantais et je trouve significatif que quand les organisations qui appelaient au rassemblement du 11 octobre donnent le titre de leurs organisations, c'est écrit en Breton. Alors, je m'excuse, mais il n'y a pas beaucoup de Nantais — un sur 10 000 peut-être — qui parle Breton : ça ne fait pas tellement sérieux ».

plusieurs conseils municipaux de gauche (comme les trois quarts des communes nantaises), le conseil régional de Bretagne, ont émis des vœux dans le même sens.

Mais à Paris, on ne voit pas les choses de la même façon : si on envisage la possibilité d'une telle action, c'est pour remettre la question après les élections régionales de 1983.

Du coup, tous les participants à la marche considéraient dimanche que l'enjeu devient grave : jamais l'Assemblée des Pays de Loire, demain élue au suffrage direct n'acceptera de se saborder, c'est donc maintenant ou jamais qu'il leur faut gagner.

Mais de tout cela, qu'en pensent les Nantais ? Dans l'ensemble, ils sont assez indifférents. Pour nombre d'entre eux, l'unité administrative de la Bretagne apparaît surtout comme une revendication de la Bretagne intérieure voulant trouver sa réalité historique et entrevoyant par là même la possibilité de jouer un rôle au plan national (la nouvelle Bretagne serait la quatrième région de France).

Et il est vrai que l'enjeu de la question est loin d'être uniquement historique et culturel, il est aussi économique comme en témoignent ces prises de positions unitaires, à côté de partis comme l'UDB, le PSU et d'associations culturelles, de chambres syndicales patronales.

Alors reconnaître de nouvelles solidarités nées bon gré mal gré de l'évolution récente pour construire des ensembles régionaux plus rationnels ?

Prendre au contraire le contrepied de siècles de traditions centralistes-étatiques et partir des vieilles réalités culturelles pour concevoir un développement régional différent ?

Tels sont les termes d'un débat, qui soulève tous les

problèmes de la région en France. Pour le Socialisme a choisi de solliciter deux points de vue nantais contradictoires pour ouvrir ce débat dans ses colonnes.

Frédéric FERRER

UN CHANTEUR BRETON Jean-Louis Jossic, du groupe « Tri Yann », conseiller municipal d'Orvault.

« C'est avant tout un problème humain. On est à la fin d'un siècle où on uniformise tout. Ce sont 50 millions de Français qui vivent comme 200 millions d'Américains. Or, on a quelque chose de plus profond qui nous distingue, qui fait qu'on n'est pas tous pareil. Il y a des endroits où cela est encore particulièrement vrai, comme ici en Bretagne. Alors Nantes, bretonne ou non ? C'est un faux problème. C'est évident que dans une métropole de 500 000 habitants où il y a eu un brassage énorme, si vous posez la question : « Que pensez-vous d'une appartenance régionale ? », 90 % répondront qu'ils n'en ont rien à faire. Mais il en reste 10 % qui sont accrochés à leurs racines. C'est énorme déjà et cela, il faut absolument le sauvegarder, lui permettre de se développer.

Alors, Histoire, folklore ? Ce qui compterait ce serait l'écono-

mie ? La Loire-Atlantique est un département maritime. Son développement ne peut se faire que dans une région à vocation maritime. Et cela c'est la Bretagne et évidemment pas les Pays de la Loire qui peut le permettre. L'avantage économique du découpage actuel, c'est l'avantage du patronat : mainmise de Rennes sur la Bretagne, et mainmise de Nantes sur les Pays de Loire.

Mais l'essentiel, c'est bien un problème humain. Quand on est dans un pouvoir socialiste, ce qui doit prendre le dessus, ce sont les problèmes humains, pas les problèmes économiques. Les gens qui se retrouvent pour jouer de la musique ou pour penser, qui ont une réelle unité culturelle, c'est une immense richesse. Dans bien des endroits cela a disparu. Là où cela existe encore, il faut absolument se battre pour le conserver, le développer ».

Les tableaux de l'inégalité après sept années de giscardisme

D'Estaing et destins, ne pas confondre

On sait qu'au lendemain du 10 mai le nouveau gouvernement s'est attaché à faire le tour du propriétaire. Ce fut, entre autres, l'objet d'un rapport sur la situation économique de la France, contrepoids nécessaire de l'état des lieux dressé par l'ancien locataire. L'effort s'est poursuivi avec l'établissement d'un rapport au ministre de la Solidarité nationale, établi par une nombreuse équipe sous l'égide de Catherine Blum-Girardeau. Le rapport, remis à Nicole Questiaux le 15 juillet dernier, vient de paraître fin septembre (1).

Il s'agissait d'établir un « guide pour l'action » en matière d'inégalités sociales, et, à cette fin, d'arpenter l'ensemble des structures sociales : revenus, patrimoines, consommation, accès à la qualification, diversité du monde du travail, importance ou incidence de l'action sociale menée par l'Etat...

Des à peu près innocents

Les deux cents pages du rapport fournissent donc une synthèse rapide et vaste des données disponibles. Avec des blancs cependant, dus aux instruments de mesure qui procèdent par moyennes et gommement ainsi les extrêmes : statistiquement, on connaît très mal les plus riches mais aussi les plus pauvres. Lunettes de l'ancien pouvoir, les modèles utilisés étaient faits à sa vue. D'où une ignorance de nombreuses pratiques de dissimulation, chez ceux

qui ont quelque chose à cacher, évasion fiscale, sous-estimation des biens... Le tout permettant d'ignorer au mieux les disparités sociales et fournissant les matériaux d'un discours sur l'intégration des différentes classes et le rapprochement des statuts. Le rapporteur attire de nombreuses fois l'attention sur ce maquillage : « On donne une image unificatrice et normative des personnes de plus de 60 ans, alors que les différences et les inégalités s'accroissent selon les groupes sociaux, passé cet âge » (p. 193). Ce qui permet de taire les effets bien réels de la crise sur les travailleurs âgés. Ou bien, s'il faut parler d'augmentation de salaires, « les modèles existants ne permettent pas de simuler les effets globaux d'une hausse de SMIC mais seulement ceux d'une hausse du salaire moyen. Or, alors que cette mesure touche des ménages à bas revenus dont la structure de consommation et le taux d'épargne diffèrent de la moyenne, le modèle simule les conséquences d'une hausse moyenne de tous les salaires, selon un comportement moyen. Les comportements de relance sont donc singulièrement biaisés » (p.24).

En fait, un arsenal approprié à l'étroite logique patronale.

Des faits têtus

Pourtant, des réalités trop massives percent au travers des sous-estimations. Ainsi des biens au soleil (terres, résidences principales ou secondaires...) ou à l'ombre (épargne, obligations, actions...), bref du patrimoine.

« Les 10 % des ménages les plus riches détiennent 60 % du patrimoine total. Et au moins 30 % des ménages les plus pauvres ne possèdent quasiment rien (moins de 1 % du patrimoine total) (p.34). « La moitié des actions est détenue par moins de 0,5 % des ménages », « le patrimoine moyen d'un ménage dont le chef est industriel, gros commerçant ou membre d'une profession libérale est d'un montant 16 fois plus élevé que le patrimoine moyen d'un ménage ouvrier ».

Ainsi du vieil héritage : « La transmission héréditaire perpétue et pérennise les inégalités... En 1978, 26 % des cadres supérieurs ont reçu un héritage contre 10 % des ouvriers, et le montant reçu en moyenne était de plus du double » (p.35). Et, bien sûr, la statistique est impuissante à rendre compte d'un autre capital, celui des relations, qui facilite l'obtention d'aides financières, de postes en vue.

Qu'importe, puisque l'école était là pour mettre « les mêmes chances dans tous les cartables » comme disait Haby. Qu'en est-il aujourd'hui encore de l'accès à la qualification ? La réponse est connue : « Formant près de la moitié des effectifs du cours préparatoire, les enfants d'ouvriers et de paysans constituent moins d'un tiers des élèves scolarisés en seconde, moins d'un quart des élèves de seconde C (la filière à plus haut rendement) et à peine plus de 15 % des élèves et étudiants du supérieur ». « Si les portes de l'Université s'ouvrent pratiquement pour les trois quarts des fils de professions et des cadres supérieurs, la proportion est infime

(4 %) pour les fils d'ouvriers et des personnels de service ». Moins connus, par contre, sont les résultats des réformes scolaires, faites pourtant pour combler les écarts. La courbe de l'accès aux « bonnes » filières (4ème I et II pour l'exemple donné) s'infléchit nettement, et négativement pour les couches populaires en 1967-1969, début de la résorption des classes de fin d'études et en 1973-1974 pour la mise en place des classes nouvelles (Haby). Réussir son cursus scolaire reste payant, malgré la crise, puisque la moitié des jeunes ayant terminé leur scolarité sans aucun diplôme se retrouvent au chômage. Ceux-là ont trois fois plus de chances de rester sans travail que les diplômés du supérieur.

Les inégalités précédentes s'accroissent sans surprise avec des disparités quant à l'équipement en biens durables (machine à laver, lave-vaisselle...), au logement (20 % des résidences principales sans WC intérieurs) et au départ en vacances (82 % des cadres supérieurs et professions libérales, seulement la moitié des ouvriers pour les vacances d'été).

Deux vitesses pour la mort

Enfin, si vous avez pris un mauvais départ dans la vie, ne comptez pas vous refaire à l'arrivée : « A 35 ans, les instituteurs, les membres des professions libérales, vivront encore en moyenne 40 ou 41 ans, les manœuvres, salariés agricoles et OS, ont une espérance de vie au même âge de 34 ou 35 ans. Cet écart de 7 ans... dépasse le gain de 6 ans obtenu en un siècle sur la moyenne de l'espérance de vie à 35 ans ». Deux vitesses pour la mort, deux vitesses aussi pour le recours au soins : « Les sous-consommateurs sont les paysans, les ouvriers et les non-diplômés ». « Un salarié agricole, ou un ouvrier consulte trois fois sur quatre un généraliste, un cadre supérieur consulte un fois sur deux un spécialiste ». Et pourtant les taux de morbidité (c'est-à-dire le pourcentage de malades par rapport à une catégorie sociale) sont plus élevés dans les classes populaires. A noter que,

malgré un remboursement des soins de santé indifférencié, les classes favorisées semblent mieux tirer profit des possibilités offertes (p.47).

En conclusion, au-delà de l'euphorie des années de croissance où se développait l'idéologie de l'égalité des chances et de la mobilité sociale, on trouve toujours deux destins types, parallèles, que le rapport résume en quelques étapes de deux vies :

Naissance : le fils d'ouvrier qualifié encoure deux fois plus de risques de mourir avant l'âge d'un an que le fils de cadre supérieur.

Scolarité : 4 % de probabilité d'accéder à la faculté contre 72 %. S'il a un CAP (moins d'un sur deux des fils d'ouvriers), après quelques mois de chômage (15 % des jeunes titulaires d'un CAP), il trouve un emploi à durée déterminée (pacte pour l'emploi). Contrats temporaires, périodes de chômage. Enfin il se stabilise dans un emploi qualifié.

Mariage : les stratégies familiales de mariage participent à la reproduction des classes sociales. Le couple « cadres » aura 1,3 fois plus de ressources que le ménage ouvrier (9 640 francs contre 6 180 avec un enfant de moins de trois ans).

Age mûr : quinze ans plus tard, le ménage « cadres » dispose du double du revenu ouvrier. Le salaire du cadre supérieur ne cessera de croître au long de sa carrière. Celui de l'ouvrier atteindra un plafond entre 40 et 45 ans, puis fléchira. Le premier, avec l'aide des parents (aide moyenne reçue dans la catégorie, 160 000 francs en 1980) accèdera à la propriété. L'ouvrier reste locataire d'une HLM.

Retraite : à l'approche de celle-ci, le revenu du ménage « cadres » est le triple du revenu ouvrier.

La retraite du cadre est de 9 100 francs, plus son patrimoine accumulé — résidence principale voire secondaire.

Il meurt à 78 ans. L'ouvrier, toujours locataire, touche en 1980, 3 100 francs. Il meurt à 70 ans.

1) « Les tableaux de la solidarité », Documentation française, Economica, 240 pages.

Taux de redoublement au cours préparatoire selon la catégorie socio-professionnelle du responsable de l'enfant (1979-1980) en pourcentage

Agriculteur	10,1
Salarié agricole	27,1
Industriels et gros commerçants	3,5
Artisans et petits commerçants	9,7
Cadres supérieurs, professions libérales	2,2
Cadres moyens	4,2
Employés	10,4
Contremaîtres et ouvriers qualifiés	14,4
Ouvriers spécialisés	21,4
Autres ouvriers	22,4
Personnel de service	21,0
Autres catégories	6,0
Inactifs et non-déclarés	22,6
Ensemble	13,1

Quotient de mortalité par catégorie sociale pour les hommes de 45 à 54 ans (1956-1971)

